3e année, n° 325. — Le numéro 10 centimes — Samedi 2 décembre 1916.

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien" 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnement : fr. 2.25 par mois

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Gaston BONNET, Directeur général. — Comité de rédaction : A. BOGHAERT-VACHE, Directeur de la rédaction; Georges GERMAIN, Rédacteur en chef; Emile PELS, Secrétaire de la rédaction; Léon DONNAY (Pangloss); René FOUCART.

Principaux collaborateurs : Mme Elisabeth Zemianska, MM. Em. Bâlon, J. Capron, L. Delbove, H. Leclercq, P. Liégeois, I. Van Cleef, Dr J. Vanroy.

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 30 novembre. — *Soir.*

Au nord comme au sud de la *Somme*, par moments, vive canonnade.

Du côté de la *Zlota Lipa*, des troupes ottomanes ont repoussé de vigoureuses attaques russes.

En *Roumanie*, la situation est toujours aussi favorable.

Au nord-ouest de *Monastir*, des poussées partielles de l'ennemi ont échoué.

Berlin, 1er décembre. (*Officiel.*)

A l'Ouest. — Pas d'événements particuliers.

Front du général de cavalerie prince Léopold de Bavière : A la *Zlota*, des troupes ottomanes ont repoussé plusieurs attaques russes, se sont lancées derrière l'ennemi qui refluait et lui ont infligé des pertes lourdes. De nombreux prisonniers ont été amenés.

Front du colonel-général archiduc Joseph : Des Russes, et sur l'aile méridionale les Roumains, ont poursuivi leurs poussées de diversion dans les *Carpathes*. Entre le *défilé de Jablanica* et les hauteurs à l'est du *bassin de Kezdivasarhely* (à vol d'oiseau 20 km.), l'adversaire a attaqué avec acharnement. Également hier une haute contribution de sang et de munition lui a apporté des avantages, à peine à un seul endroit du front étendu. Maintes fois nos troupes ont passé à la contre-attaque et ont arraché à l'ennemi du terrain que celui-ci avait gagné le jour précédent. Les chasseurs de Marbourg se sont particulièrement distingués sur le *Smotrec*; s'élançant en avant ils ont apporté de la position ennemie deux mitrailleuses et plus de 40 prisonniers.

Armée du feldmaréchal von Mackensen : Dans la *Roumanie occidentale* des troupes roumaines coupées de leur armée ont cherché à échapper à leur sort inévitable, en prenant des directions variables. Hier les Allemands et Autrichiens, les poursuivant, leur ont pris plus de 300 prisonniers.

Les colonnes s'avançant à *Campolung* et *Pitesti*, le long des vallées fluviales dans la *Valachie*, ont fait de riches butins en prisonniers, canons et véhicules, surtout en bagages.

Les Roumains se sont mis en défense sur les nombreux secteurs des rivières, contre les forces s'avançant du côté de l'*Alt*. Ils furent battus. De même, la poussée offensive d'une division roumaine, que notre cavalerie sut éviter, n'a pu arrêter notre marche en avant. L'armée du Danube força le passage des bas-fonds de *Nicopol* et s'approche du cours inférieur de l'*Argesul* dans la direction de *Bucarest*. En plus des pertes sanglantes élevées, les Roumains y ont perdu hier — le nombre déjà mentionné non compris — plus de 2,500 prisonniers, 21 canons dont 3 mortiers.

Dans la *Dobroudja*, l'ennemi a attaqué une gauche bulgare. Ces masses assaillantes se sont écroulées sous le feu. Les automobiles blindées anglaises non plus n'ont rien changer à l'échec; deux de celles-ci sont détruites devant nos obstacles.

Front de Macédoine. — Les troupes de l'Entente se sont de nouveau élancées vainement contre les nouvelles positions bulgares au nord-ouest de *Monastir* et de *Grumsti* (à l'est de la *Czerna*).

Londres, 30 novembre. — Le Lloyds mande : Les trois vapeurs anglais *King Malcolm* (4351 tonnes), *Moresby* (1,763 tonnes), *Maud Larsson* (1,222 tonnes), le vapeur norvégien *Perra* (1,683 tonnes) et un vapeur espagnol *Lucienne* ont été coulés.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Avis. — Les prescriptions édictées par Son Excellence le Gouverneur général en vue de régler les approvisionnements de vivres (blé, pommes de terre, viande, graisse, beurre) ne sont guère observées par les habitants, ce qui donne une opinion très défavorable du bon sens et de l'esprit de solidarité des Belges. Du moment qu'on songe qu'à soi-même, sans se préoccuper de la situation de ses concitoyens, une équitable répartition des denrées alimentaires doit naturellement se heurter à des difficultés insurmontables, ce qui rend particulièrement difficile l'approvisionnement de la population peu fortunée des villes, ce sont l'égoïsme des agriculteurs, les menées de spéculateurs dépourvus de scrupules et l'esprit qu'apportent les classes aisées dans leur recherche des jouissances et du luxe.

Beaucoup de personnes — et il en est parmi ceux qui occupent des fonctions officielles — croient qu'il est « patriotique » de s'opposer à l'exécution des prescriptions de l'autorité allemande. Elles n'agissent pas comme des gens réfléchis et sensés, mais comme des enfants déraisonnables et obstinés.

La répression des infractions aux arrêtés concernant la réglementation des vivres a pris une extension énorme. Il n'a pas été possible, jusqu'à ce jour, de convaincre l'ensemble de la population qu'il est de son propre intérêt de seconder les mesures de l'autorité allemande. Ce résultat ne pourrait être atteint que si de vrais patriotes belges avaient enfin le courage d'aider, malgré le terrorisme des pseudo-patriotes, au triomphe d'une conception réfléchie et raisonnable des circonstances présentes.

Bruxelles, le 27 novembre 1916.

Der Gouverneur von Brüssel u. Brabant,
HURT,
Generalleutnant.

Arrêté du gouverneur général allemand en Belgique en date du 18 novembre, modifiant les arrêtés des 8 août, 28 août et 14 octobre 1916. — Art. 1er. — L'article 4 de l'arrêté du 9 août 1916, concernant la restriction de la consommation de la crème, est remplacé par les dispositions suivantes :

Les infractions seront punies soit d'une peine d'emprisonnement de police ou correctionnel d'un an au plus, soit d'une amende pouvant atteindre dix mille mark. Ces deux peines pourront aussi être appliquées simultanément. En outre, on pourra prononcer la fermeture temporaire ou définitive des exploitations dans lesquelles les infractions auront été commises.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

Art. 2. — L'article 2 de l'arrêté du 28 août 1916, concernant le lait non écrémé donné en nourriture aux animaux, est remplacé par les dispositions suivantes :

Les infractions seront punies soit d'une peine d'emprisonnement de police ou correctionnel d'un an au plus, soit d'une amende pouvant atteindre dix mille mark. Ces deux peines pourront aussi être appliquées simultanément.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

Art. 3. — L'article 4 de l'arrêté du 14 octobre 1916, concernant la restriction de la consommation de la viande et de la graisse, est remplacé par les dispositions suivantes :

Les infractions seront punies soit d'une peine d'emprisonnement de police ou correctionnel d'un an au plus, soit d'une amende pouvant atteindre dix mille mark. Ces deux peines pourront aussi être appliquées simultanément. En outre, on pourra prononcer la fermeture temporaire ou définitive des exploitations dans lesquelles les infractions auront été commises.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

Art. 4. — L'article 3 de l'arrêté du 14 octobre 1916, concernant l'expertise des viandes, est remplacé par les dispositions suivantes :

Les infractions seront punies soit d'une peine d'emprisonnement de police ou correctionnel d'un an au plus, soit d'une amende pouvant atteindre dix mille mark. Ces deux peines pourront aussi être appliquées simultanément.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

Art. 5. — L'article 3 de l'arrêté du 14 octobre 1916, concernant l'interdiction de faire des approvisionnements trop considérables de viandes et de produits à base de viande (saucissons, etc.) dans les ménages des particuliers est remplacé par les dispositions suivantes :

Sera puni soit d'une peine d'emprisonnement de police ou correctionnel d'un an au plus, soit d'une amende pouvant atteindre 10.000 mark :

1. Quiconque aura gardé des provisions, contrairement à l'interdiction de l'article 1er ;

2. Quiconque se sera opposé à l'exécution de l'enquête prévue à l'article 2, première phrase, ou aura empêché cette enquête d'une autre manière quelconque ; la tentative est punissable.

Les deux peines pourront aussi être appliquées simultanément.

Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

Avis. — Comme suite à mon arrêté du 8 juillet 1916, concernant les Commissions de la récolte (Ernte-Kommissionen), et aux dispositions réglementaires du 8 juillet 1916 dudit arrêté, j'ai, sur la proposition de la Commission centrale de la récolte (Zentral-Ernte-Kommission), fixé, jusqu'à nouvel avis, les prix maxima suivants, applicables aux ventes de blé battu, farine, son et pain :

Froment pris au dépôt ou au moulin les 100 kil.	fr. 42.90
Seigle » » »	28.64
Méteil » » »	29.79
Epeautre non pelé » »	27.34
Son pris au moulin »	21.50
Farine de froment livrée aux boulangers ou aux consommateurs, les 100 kil.	fr. 53.41
Farine de seigle livrée aux boulangers ou aux consommateurs, les 100 kil.	36.02
Farine de méteil livrée aux boulangers ou aux consommateurs, les 100 kil.	fr. 37.42
Pain de froment livré aux consommateurs. le kil.	fr. 0.47

Ces prix maxima entreront en vigueur le 15 décembre.

Les commissions provinciales de la récolte auront le droit, dans certaines communes, sur la demande du bourgmestre ou après avoir entendu ce dernier, d'abaisser le prix maximum du pain de froment, ainsi que d'établir des prix maxima pour le pain contenant de la farine de seigle.

Pour le blé vendu par les producteurs au Comité national de secours et d'alimentation, les prix maxima déterminés dans les dispositions réglementaires de l'arrêté du 8 juillet 1916, concernant les Commissions de la récolte (Ernte-Kommissionen), restent en vigueur.

Bruxelles, le 27 novembre 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 30 novembre.

Front de l'est. — Armées du feldmaréchal-général von Mackensen : L'armée du Danube, qui avance victorieusement, a, depuis qu'elle a passé le fleuve, amené 43 officiers et 2,429 soldats roumains, 2 canons de gros calibre et 36 canons de campagne, 7 petits canons et 7 mitrailleuses.

Armées du colonel-général archiduc Joseph : Hier, les troupes du général von Falkenhayn ont occupé *Pitesti et Campolung*. Dans cette dernière ville, 17 officiers et 1,200 hommes ainsi que 7 canons et de nombreux bagages sont tombés entre les mains des Bavarois.

Dans la région comprise entre la vallée de l'*Uz* et le défilé des *Tartares*, les Russes, en vue de faire diversion en faveur de leurs alliés roumains, dont la situation est devenue fort critique, ont continué à attaquer en engageant de gros effectifs. Nuit et jour, les armées des généraux von Arz et von Kövess ont dû soutenir, sur presque toute leur ligne de front, un combat acharné contre un ennemi qui, sans cesse, renouvelait ses assauts. En beaucoup d'endroits, on s'est battu corps à corps. L'assaut russe s'est écroulé. Quelques petits avantages d'importance purement locale ne changent rien au fait que, hier encore, les gros sacrifices de l'ennemi ont été offerts en pure perte. Le combat continue.

Armées du feldmarechal-général prince Léopold de Bavière : Rien d'important.

Front italien. — A l'est de *Görz* ainsi que sur le plateau du *Karst*, la lutte d'artillerie a été, par moments, très vive.

Front du sud-est. — En Albanie, la situation n'a pas changé.

BULLETIN TURC

Constantinople, 29 novembre 1916.

Front du Caucase. — A l'aile droite, nous avons repoussé une attaque exécutée par un bataillon et demi de troupes ennemies. A part cela, il n'y a eu sur tout le front que des escarmouches.

Sur les autres fronts également, aucun événement important.

BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 30 novembre. — *3 heures après-midi.* — En dehors d'une lutte d'artillerie assez vive au *sud de la Somme* et dans le *secteur Ablaincourt-Pressoire* et de quelques rencontres de patrouilles dans la région de la *butte du Mesnil*, on ne signale aucun événement au cours de la nuit.

Paris, 30 novembre. — *11 heures soir.* — Au *sud de la Somme*, l'artillerie ennemie, énergiquement contre-battue par la nôtre, a bombardé notre front du *bois de Chaulnes*, aucune action d'infanterie ne s'en est suivie.

En *Champagne*, le tir des canons de tranchées a fait exploser un dépôt de munitions ennemi dans la *région de Massiges*.

En *Argonne*, nous avons fait exploser, au nord du *Four-de-Paris*, trois camouflets, qui ont bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 30 novembre. — *Armée d'Orient.* — Aucun événement important à signaler dans la journée du 28 sur le front de l'armée d'Orient. La pluie et le brouillard ont gêné les opérations. Les avions alliés ont lancé de nombreux projectiles sur *Prilep*.

BULLETIN RUSSE

Petrograd, 29 novembre.

Hier soir, vers 8 heures, l'ennemi a entrepris une attaque au gaz contre nos tranchées, dans les régions de *Labuza* et de *Nagnornia*, sur le *Schtchara*.

A 11 heures du soir, une attaque a été entreprise contre ce secteur, mais nous l'avons repoussée par notre feu et à la baïonnette.

Sur le *Stochod*, le feu de notre artillerie a provoqué une explosion dans les dépôts de cartouches de l'ennemi dans la région de *Maliporsk*.

Des tentatives faites par l'ennemi en vue de s'approcher de nos tranchées dans la région de *Pstomity* ont échoué sous notre feu.

Dans les *Carpathes boisées*, nos troupes se sont emparées d'une hauteur située à 6 verstes à l'ouest de *Vorochta ;* elles ont fait prisonniers 2 officiers et 98 soldats.

Dans la région de *Vakarka*, nous nous sommes emparés d'une hauteur située à 10 verstes au sud-ouest de cette place, nous avons fait des prisonniers.

Dans la région de *Kirlibaba*, nos troupes ont pris, à l'est de cette localité, une crête de colline et ont rejeté l'ennemi de tout le secteur occupé. A cet endroit, nous avons fait prisonniers 11 officiers et 700 soldats et nous nous sommes emparés de 6 mitrailleuses et d'un lance-bombes.

Au sud de *Kirlibaba*, nous avons occupé une série de collines s'étendant jusqu'à la vallée de *Dootain*.

Dans la *Valachie occidentale*, les Roumains se retirent vers l'est sous la pression de l'ennemi.

Avant-hier soir, l'ennemi a atteint la ligne *Dantaneci-Dragan-Vatasesci-Cotesi-Isvoru*.

Sur les routes qui partent d'*Alexandria* et de *Çimnicea*, l'ennemi a occupé *Prunaro, Topor, Vigru* et *Slobozia (Giurgiu)* ; dans cette dernière direction il s'est avancé le long de la voie ferrée qui va à *Colugarini* et de là à *Bucarest*.

Dans la *Dobroudscha*, canonnade et fusillade réciproques.

BULLETIN ROUMAIN

Bucarest, 30 novembre :

Front nord et nord-ouest : Violente canonnade sur tout le front.

Nous avons repoussé une attaque ennemie dans la vallée de *Prahova*.

Front occidental : Situation inchangée.

Front méridional : Le long du *Danube* canonnade et fusillade, surtout près d'*Olteniza*.

Dans la *Dobroudscha*, la situation est inchangée.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 29 novembre.

Tout le long du front canonnades habituelles, qui furent surtout intenses dans la *région de Gorizia*.

Malgré le mauvais temps persistant, notre artillerie a entravé des mouvements de troupes ennemies dans la *vallée de la Wippach*.

Sur le *Carso*, nous continuons à établir des ouvrages de défense.

Nous avons enrayé l'activité dans le camp ennemi par le feu de notre tir de barrage efficace et par de petites attaques de nos patrouilles.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 30 novembre. — (*Après-midi*) : L'artillerie ennemie s'est montrée très active, par intermittence, près de *Gueudécourt* et au sud d'*Arrqs*.

Activité considérable des mortiers de tranchées dans les *régions de Manquisant* et de *Neuwe-Chapelle*.

Londres, 29 novembre. — *Soir:*

Nous avons repoussé une attaque tentée par l'ennemi au sud de *Neuve-Chapelle*.

Une attaque ennemie à coups de bombes à l'est de *Cavenoy* n'a pas eu plus de succès.

Nous avons exécuté avec succès deux poussées en avant à l'*est d'Ypres*.

Aujourd'hui activité d'artillerie près de *Gucudécourt* et sur les deux rives de l'*Ancre*.

Nous avons canonnné les lignes ennemies près de *Bois-Biez* et au nord-est d'*Armentières*.

NOUVEL ULTIMATUM DE L'AMIRAL FOURNET

Le *Temps* mande d'Athènes que l'amiral Dartige de Fournet, à la suite du refus opposé par le gouvernement grec à sa demande de lui livrer les armes, les munitions et le matériel de guerre, a décidé d'envoyer au cabinet grec un nouvel ultimatum fixant un nouveau délai pour l'acceptation des revendications contenues dans sa dernière note. Le transport du matériel de guerre se trouvant à Athènes a été interdit. Un détachement de troupes anglaises occupe les consulats allemands et autrichiens de Syra. Les archives ont été saisies et un poste a été établi dans chaque consulat.

LA SITUATION A ATHENES

De la *Gazette de Frankfort :* D'après des informations de Salonique les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie ont transporté leur siège d'Athènes à Salonique, pour le motif que le cercle autour de la famille royale se resserre de plus en plus et que le renversement de la dynastie, ainsi que la proclamation d'une république ne sont plus qu'une question de temps. Les cours anglaise et russe qui entretiennent des rapports de famille les plus intimes avec celle d'Athènes n'ont pas voulu que leurs représentants diplomatiques soient témoin de cette métamorphose. La France ne s'inquiète pas de telles considérations; en outre la France met par le fait son propre plan à exécution. Pour cette raison l'ambassadeur de France est resté à Athènes.

***

Du *Morning Post :* La ligue militaire, fondée récemment, espère faire en sorte que tous les canons, le matériel de guerre et autres munitions qui se trouvaient dans les dépôts d'Athènes soient transportés à Patis, entre Tatoi et Thèbes.

***

Reuter mande d'Athènes, 30 novembre : La situation est inchangée. L'amiral Fournet a publié un manifeste où il tranquillise la population et déclare qu'il réprimera immédiatement tout désordre éventuel. Une heure après sa publication, ce manifeste a été retiré. D'après des informations autorisées l'amiral avait reçu du roi une lettre lui promettant que l'ordre ne serait pas troublé. Mercredi matin le roi a rendu visite au commandant du 1er corps d'armée et lui a donné pour mission de veiller sévèrement au maintien de l'ordre.

Le ministre des affaires étrangères a demandé aux ambassadeurs des puissances alliées s'ils répondraient à la note qui leur a été adressée. On dit que les ambassadeurs ont répondu qu'ils attendaient des instructions.

***

Le *Secolo* mande d'Athènes : L'amiral Dartige de Fournet a été reçu mercredi matin par le roi Constantin. L'audience a duré une heure. Dans les milieux de la Quadruple-Entente on est redevenu optimiste et on croit arriver à un compromis dans la question de la remise des armes et des munitions. On apprend que l'amiral Fournet a témoigné la volonté inébranlable de recevoir le 1er décembre 40 canons de montagne et a fait valoir les mesures de contrainte énergiques qu'il prendrait éventuellement. Vu le mouvement des réservistes, lesquels tentent d'organiser une résistance violente, l'amiral Fournet a demandé de quelle manière le gouvernement se proposait de maintenir l'ordre public, de façon qu'il ne doive pas prendre lui-même des mesures de rigueur.

Le conseil de la Couronne annoncé pour mercredi n'a pas eu lieu. D'après des informations apparemment de bonne source, le roi et l'amiral Fournet seraient tombés d'accord pour la remise de 40 canons au 1er décembre. L'amiral Fournet renoncerait au matériel de guerre et aux armes restants. Toutefois, d'après d'autres informations, le roi aurait renouvelé sa déclaration catégorique de refuser toute nouvelle cession de matériel de guerre.

Le général Mercière est arrivé à Athènes et sera reçu probablement par le roi aujourd'hui.

DANS LE CABINET GREC

L'agence Reuter confirme la retraite du ministre de la guerre, qui a donné sa démission pour motif de santé. Le général Hazzopoulos qui se trouve à Corfou, le remplacera. Les affaires seront expédiées, jusqu'à son arrivée, par le ministre de l'intérieur.

UNE NOUVELLE PROTESTATION DES PUISSANCES CENTRALES

Les journaux allemands mandent de Washington: Le comte Benrnstoff a remis au secrétaire d'Etat Lansing, une note de protestation contre l'expulsion de Grèce des ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Turquie et de Bulgarie, qui signifie « un déni du droit international, du libre arbitre d'un Etat neutre et des bases élémentaires des coutumes internationales ».

M. Lansing a été prié de transmettre la protestation à la Grande-Bretagne.

LES INCIDENTS D'EPIRE

Le *Times* mande d'Athènes que l'ambassadeur d'Italie a obtenu l'assurance que le gouvernement grec rappelera les officiers qui ont participé à l'agitation anti-italienne en Epire.

LE *BRITANNIC*

L'agence Havas annonce de Londres : L'amirauté anglaise publie un avis du vice-amiral commandant dans les eaux méditerranéennes, disant qu'il est impossible d'établir si le navire-hôpital *Britannic* a été coulé par une mine ou par une torpille.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Le *Morning Post* mande de Saint-Pétersbourg : La situation de Bucarest devient de plus en plus sérieuse par suite de la pénétration de plus en plus grande des Allemands par le nord, le nord-est, l'ouest et le sud-ouest. Les Russes joueront le rôle principal dans la défense du sol roumain. Un fait qui l'indique clairement, est que l'ancien amabassadeur de Russie à Bucarest a été remplacé par le général russe Mossoloff, un des généraux qui par expérience connaît la valeur stratégique du moindre pouce de terrain roumain.

BOMBARDEMENT DE MONASTIR

Le correspondant du *Times* au quartier général serbe annonce : Dimanche soir, l'artillerie ennemie a commencé à bombarder Monastir. Quelques projectiles sont tombés sur la ville et ont blessé un certain nombre d'habitants.

DANS LE COMMANDEMENT RUSSE

Le général Alexeief a pris sa retraite pour motifs de santé. Il sera, vraisemblablement, remplacé par le général Gorko, commandant d'une armée de réserve.

Alexeief était chef du grand état-major depuis 1915.

LA LEGION POLONAISE

Les journaux allemands annoncent que le comte Stanislas Izeptyzki, frère du métropolite de Lemberg qui a été déporté en Russie, vient d'être nommé commandant de la Légion polonaise.

CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN

Le *Corriere della Sera* mande de Rome : Le conseil des ministres est convoqué pour samedi. Tous les membres du gouvernement y assisteront.

A DRAMA

L'agence Wolff mande de Drama : « Le personnel des ambassades et consulats des puissances centrales et de leurs alliés, expulsé d'Athènes, a quitté Drama le 26 courant. Avant leur départ, des aviateurs anglais apparurent et bombardèrent sans résultat la gare où ils savaient se trouver le train spécial. Cet acte également appartient à l'histoire de la violation récente du droit international commise par les nations protectrices des petits Etats. »

L'OBJECTIF DE LA GUERRE ITALIEN

L'*Extrabladet* de Copenhague reproduit une information du *Messagero* disant que le gouvernement italien autorisera la discussion de l'objectif de la guerre à la Chambre des députés, sur demande des socialistes.

LE *KONINGIN REGENTES*

Le *Dusseldorfer General Anzeiger* annonce que le navire néerlandais *Koningin Regentes* qui avait été amené à Zeebrugge récemment et avait été déclaré de bonne prise va être relâché.

ETRANGER

AU PALAIS BOURBON

La Chambre française a tenu mercredi sa deuxième séance à huis clos. M. Briand a fait un rapport détaillé sur la situation militaire et diplomatique en Orient. Vers 6 h 30, la Chambre a remis la discussion à jeudi après-midi.

LES HOUILLEURS ANGLAIS

On mande de Londres que le différend entre les ouvriers et directeurs des mines du pays de Galles est sur le point d'être réglé. Il paraît probable que les ouvriers recevront une augmentation de salaire de 15 pour cent.

L'IMPOT SUR LES HERITAGES EN HOLLANDE

On mande de La Haye : A la première Chambre néerlandaise le ministre des finances van Gyn a obtenu une minorité dans le vote relatif au projet d'impôt sur les héritages qui devait rapporter 8 millions de florins. Vingt-deux voix se sont prononcées contre et dix-huit pour le projet. La retraite du ministre des finances est probable. Il y a déjà eu une conférence avec le premier ministre.

LA QUESTION ALIMENTAIRE EN NORVEGE

M. Vik, ministre de l'intérieur en Norvège a déclaré au cours d'une réunion publique tenue à Bergen qu'il serait nécessaire de rationner entièrement la population dans un délai très rapproché, pour les denrées alimentaires et les produits venant de l'étranger.

AUX INDES NEERLANDAISES

Le correspondant du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* à Sourabaja annonce que le colonel Kroesen, rentrera probablement de Djambi dans le courant de décembre.

Parmi les documents qui ont été saisis figurent notamment les portraits du président du Sarikat Islam avec des indications manuscrites concernant les chefs qui ont joué un rôle important dans l'insurrection de Djambi.

Le *Sourabajasch Handelsblad* annonce que le directeur du département de l'intérieur qui a fait une enquête sur les causes de la révolte de Djambi est arrivé aux mêmes conclusions que celles signalées antérieurement par le gouverneur général, notamment que le Sarikat Islam avait préparé un mouvement révolutionnaire étendu qui devait éclater simultanément dans plusieurs régions de Sumatra. La révolte de Djambi éclata avant la date fixée ce qui fut cause qu'elle put être rapidement réprimée.

AUDIENCES IMPERIALES A VIENNE

Les journaux viennois annoncent que l'empereur d'Autriche a reçu jeudi matin le président du conseil comte Tisza. L'après-midi il accordait une longue audience au prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne.

LE JAPON ET LA CHINE

On annonce de Tokio que plusieurs personnalités viennent de fonder une nouvelle compagnie sino-japonaise qui vise un rapprochement entre les deux pays par la création d'un bureau télégraphique d'informations japonaises destinées à la presse chinoise.

GREVE DE TYPOS

Les typographes et imprimeurs de Milan viennent de se mettre en grève. Ils exigent une augmentation de 35 p. c. Parmi les journaux, seul le *Corriere della Sera* a paru.

L'EMPRUNT DANOIS

On mande de Copenhague que l'emprunt de 75 millions de couronnes émis par l'Etat au Danemark n'a été souscrit qu'à concurrence de 40 à 45 millions de couronnes. Le restant de l'emprunt devra être repris par les banques d'émission.

UN FONDATEUR DE L'INTERNATIONALE

On mande de Berne au *Temps* que James Guillaume, sociologue et historien, vient de mourir à Marin (Suisse). Né à Londres le 16 février 1844 d'un père suisse et d'une mère anglaise, James Guillaume était en 1864 professeur au collège du Locle où il fonda une section de l'Internationale. Il a vécu de longues années en France et était très connu dans les milieux révolutionnaires.

A partir de 1869, alors qu'il venait de se rencontrer pour la première fois avec Bakounine, il devint l'ami intime et le collaborateur du révolutionnaire russe. James Guillaume fut à Paris, en 1879, secrétaire de la *Revue Pédagogique* et collaborateur du dictionnaire pédagogique de M. Ferdinand Buisson, il publia, en outre, plusieurs ouvrages sur la Révolution française et quatre volumes sur l'Internationale.

AUX PARCS D'ARTILLERIE DES PAYS-BAS

Le *Nieuwen Handelsblad d'Amsterdam* annonce que les matières premières destinées aux installations des parcs d'artillerie aux Pays-Bas qui proviennent des Etats-Unis et qui avaient été retenues depuis assez longtemps en Angleterre, parviennent maintenant régulièrement à destination. Le gouvernement anglais a déclaré qu'il n'y aurait plus de difficultés à cet égard.

Il en résulte que les craintes de devoir cesser le travail dans les fabriques de munitions et d'armes et de renvoyer nombre d'ouvriers, ont disparu.

LA QUESTION DE L'OPIUM

Le texte du rapporteur sur le projet de loi relatif à l'opium et à ses dérivés vient d'être distribué aux membres du parlement hollandais.

Le projet défend le transport, l'importation, la vente, la préparation de l'opium et de ses dérivés, notamment la morphine, l'héroïne et la cocaïne, sauf autorisation spéciale des autorités compétentes.

Informations diverses

LES ALLUMETTES SUEDOISES

On mande de Londres que le *Morning Post* reçoit l'avis de Stockholm que le gouvernement de Suède vient de défendre l'exportation des allumettes.

BENEFICES DE GUERRE

Le *National Tidende* mande de Christiania que les sociétés de navigation norvégiennes ont donné en moyenne un dividende de 45 p. c. pour l'exercice 1915 ; les sociétés de pêche à la baleine, 35.5 p. c. ; les banques, 7.5 p. c. et les entreprises industrielles 16 p. c.

D'après les derniers relevés de la direction des contributions les revenus de l'Etat ont augmenté en 1... de 554 millions de couronnes, tandis que les recettes douanières augmentaient de 320 millions.

LE SALPETRE AU CHILI

La production de salpêtre du Chili, dans la période de janvier à octobre, s'est élevée à 2,405,000 tonnes ; au cours de la même période de 1915, la production était de 1,246,000 tonnes. Les approvisionnements de salpêtre du Chili s'élèvent à 750,000 tonnes contre 697,000 en 1915.

LE PRIX DE LA BIERE

Au cours d'une importante réunion des cafetiers et brasseurs tenue à Cologne, il a été décidé que le prix de la bière serait porté de 10 à 15 pfennige le verre à partir du 1er décembre.

LES GREVES AUSTRALIENNES

On mande de Melbourne : La grève des mineurs est terminée.

Les mineurs reprendront le travail lundi.

DANS LA DIPLOMATIE

On mande de La Haye que le général major Chapperon est nommé attaché militaire près de l'ambassade d'Italie aux Pays-Bas.

MORT DE CHARLES BOOTH

Les journaux anglais annoncent le décès de sir Charles Booth, le philanthrope et sociologue bien connu.

ARTICLES DE LUXE

Le *Temps* reçoit une information de Petrograd annonçant que le Tzar a donné son approbation au récent projet voté par le conseil des ministres limitant l'importation des articles de luxe en Russie et en Finlande.

ECHOS LITTERAIRES, ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUES

Un don de Rodin. — Le sculpteur Rodin vient de faire à l'Etat français un nouveau don artistique ; il lui lègue après sa mort sa villa et son atelier de Vaillevry près de Meudon. L'atelier possède environ cinq cents œuvres du maître ainsi qu'une grande quantité de dessins d'études, d'esquisses qui forment plusieurs albums.

***

Nos artistes à l'étranger. — Notre compatriote Mlle Anna Gillard, la charmante artiste liégeoise, vient d'être brillamment fêtée au cours d'une récente représentation de la *Vie de Bohème* à l'Opéra français de La Haye. De nombreux cadeaux lui ont été offerts par les abonnés du théâtre.

Mon Billet Quotidien

A Messieurs les marchands de jeux.

C'est à vous, Messeigneurs, que s'adresse la présente requête.

Voici l'hiver, les longues soirées et les longues nuits.

Ces longues soirées sont difficiles à tuer pour qui souffre ou s'ennuie, pour qui a travaillé toute la journée, pour qui doit rester dans sa chambre ou dans son lit.

Elles paraissent plus longues encore aux invalides revenus de la guerre et condamnés aux heures grises de l'ambulance.

Je viens vous demander d'y songer.

Vous vendez de la joie, des distractions honnêtes, des remèdes contre l'ennui et la neurasthénie.

Je viens en demander, non pour moi, mais pour nos petits soldats du Palais qui rêvent d'une salle de jeux après les bonnes heures d'études, après les pansements, les stations derrière les hautes fenêtres armoriées d'une croix rouge.

C'est une mauvaise affaire, mais c'est une bonne action que de donner des jeux au lieu de les vendre.

Cela se traduit par une perte sèche, mais cela se traduit aussi par la satisfaction du devoir accompli, par ce plaisir d'être bon, plaisir auquel on revient, croyez-m'en, pour l'avoir goûté.

On ne regrette jamais un objet donné et la bonté parfume la vie.

La Saint-Nicolas approche.

Voilà une occasion toute trouvée pour montrer à ces braves garçons que vous non plus, fabricants et marchands de jeux, vous ne les oubliez pas.

Ils ont eu de rudes Saint-Nicolas, eux! des Saint-Nicolas où les balles et les shrapnels pleuvaient en manière de jouets et de couques! des Saint-Nicolas où on leur sciait les os, où on raccommodait leurs blessures, où on les chloroformait pour mieux les ouvrir, les tailler et les recoudre!

Ils ont bien mérité d'en avoir d'autres.

Et je ne vois pas très bien comment vous vous y prendriez pour les leur refuser si pareille idée biscornue pouvait jamais vous venir.

Envoyez-leur donc quelques jeux de cartes, quelques dés avec cornet, quelques damiers, quelques jeux de dominos, un jeu de l'oie, un jeu de loto, deux échiquiers, deux jeux de jacquet et encore tout ce que vous voudrez.

Comme vous le voyez, ce n'est pas énorme.

Si vous le voulez, nous irons en corps leur porter ces présents.

Ça leur fera plaisir. Ils aiment les visites. Nous leur apporterons également du tabac, des cigares et des cigarettes. Tous les soldats du monde fument.

Ça vous fera plaisir aussi, parce que vous êtes de braves gens.

Si vous êtes trop occupés ce jour-là (il faut tout prévoir) envoyez-y vos femmes (tous les fabricants et tous les marchands de jeux sont mariés) ou vos filles (qui donc d'entre vous n'a pas une fille?) ou vos demoiselles de magasin, ou vos comptables, ou n'importe lequel de vos amis.

Ainsi tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

PANGLOSS.

Post-scriptum. — Reçu pour les pauvres :

De la part de M. P. fr. 25.—

Encore une fois, merci! P.

CHRONIQUE.

Un Fournisseur d'Armées

Dans un mémoire destiné au Congrès historique qui se tint à Liège en 1909, M. Henri Lonchay, l'éminent professeur de l'Université de Bruxelles, étudiait les origines et l'importance de la fortune de Jean Curtius, le constructeur de l'hôtel célèbre où a été installé depuis le musée archéologique de la ville des princes-évêques.

Le mémoire est curieux. Je vais le résumer ici.

***

Curtius fut longtemps un des fournisseurs de poudre et de balles du gouvernement espagnol dans nos contrées. Il prêta, d'autre part, de fortes sommes d'argent à l'archiduc Albert; il entreprit des recherches de mines métalliques, exploita des alumières, intervint dans l'assèchement de plusieurs charbonnages. Ce sont là les principaux services qui lui valurent son anoblissement. Les titres de noblesse étaient prodigues à cette époque : Curtius, assurément, y avait droit au moins autant que bien d'autres !

On pourrait croire que c'est en fournissant de la poudre au gouvernement de Bruxelles que Curtius s'enrichit le plus. Il fut, en effet, chargé d'une partie du service des munitions de guerre dès l'époque de don Juan, et le gouvernement espagnol lui procura toutes les facilités tant pour recueillir la matière première, le salpêtre, que pour vendre les poudres fabriquées dans les nombreux moulins qu'il possédait aux environs de Liège. La recherche et l'exploitation du salpêtre étant des droits régaliens, le gouvernement des Pays-Bas, aussi bien celui de Philippe II que celui d'Albert et Isabelle, avait fait de cette exploitation un monopole en faveur d'un négociant d'Anvers, Jacques Le Roy, et de Jean Curtius, qui finit par avoir la concession la plus étendue. Les archiducs, comme les gouverneurs espagnols, réglèrent au surplus de la façon la plus minutieuse l'industrie et le commerce du salpêtre, de façon à faciliter la tâche de leurs deux fournisseurs et à assurer à l'armée une provision suffisante de poudre : la *Liste chronologique des edits et ordonnances des Pays-Bas*, éditée par la Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, énumère pour la durée de leur règne, échelonnés du 20 septembre 1599 au 17 juin 1620, une infinité d'actes relatifs à cet objet et il en est peu que M. Lonchay n'ait analysés ou tout au moins mentionnés. Des franchises spéciales, notamment l'exemption des logements militaires et du service de garde et de guet, étaient accordées aux ouvriers salpêtriers qui apportaient, par mois, aux maîtres poudriers, trois quintaux de salpêtre. Les villes ne pouvaient fabriquer que la quantité de poudre nécessaire à leur défense. Le transport des salpêtres était exempt des droit de tonlieu. Ordre était donné à tous les officiers et magistrats d'assister les poudriers pour qu'ils pussent se procurer le charriage aux prix ordinaires. Pour leur éviter la concurrence et entraver la contrebande, il était interdit de transporter les poudres par d'autres routes que les chemins dit royaux. Ce transport était, en outre, assujetti à une déclaration signée du maître poudrier, déclaration que les charretiers devaient exhiber à toute réquisition et montrer aux magistrats locaux ou au curé de l'endroit.

Le commerce de la poudre ne paraît pourtant pas avoir enrichi ceux qui s'y livraient. C'était l'Etat qui était le principal client des poudriers. Or, toujours à court d'argent, l'archiduc Albert ne payait jamais régulièrement ses fournisseurs. En 1608, il devait à Jacques Le Roy plus de 80,000 florins, et celui-ci était obligé de demander de trimestre en trimestre des arrêts de surséance pour échapper aux poursuites de ses créanciers. A la fin, Le Roy dut renoncer à son commerce, et Curtius resta le seul poudrier des archiducs.

Mais Curtius non plus n'eut pas toujours à se louer de la Cour de Bruxelles, qui ne se gênait point pour violer les engagements qu'elle avait pris envers lui. Au début de l'an 1608, sur l'ordre de cette Cour, il avait amassé des poudres et des munitions de guerre pour une somme de 300,000 florins, ce qui représentait, disait-il, tout son capital (le florin avait une valeur intrinsèque de 2 fr. 10, mais son pouvoir d'achat était bien plus considérable). Or, l'archiduc lui fit dire de garder sa poudre, lui promettant toutefois de la recevoir et de la payer plus tard.

Albert comptait payer son poudrier avec les provisions d'argent qu'il recevait chaque mois d'Espagne.

Mais ces envois étaient toujours en retard et, plus d'une fois aussi, les sommes promises à Curtius servirent à éteindre des dettes plus urgentes ou à payer les soldats mutinés. Cependant, dans l'entre-temps, Curtius devait entretenir les salpêtriers qu'il avait pris à son service et exécuter les contrats qu'il avait conclus avec de nombreux sous-traitants.

L'exploitation même du salpêtre était onéreuse. Malgré les injonctions des placards, Curtius ne parvenait souvent à triompher du mauvais vouloir des propriétaires qu'en donnant de fortes commissions; il avait dû dépenser de ce chef 10,000 florins. D'autre part, pour que les poudres qu'il expédiait du pays de Liège pussent franchir la frontière sans payer le droit de soixantième, il dut fréquemment intervenir auprès des Etats liégeois et du magistrat de la Cité; et dans les banquets qu'il donna afin d'amadouer les récalcitrants, il dépensa encore une jolie somme. Aussi s'était-il vu obligé, dès 1606, d'emprunter 85,000 florins à 12 pour cent, et les intérêts de cette somme, « qui le mangeaient comme un chancre », s'élevèrent au bout de sept ans, à 71,400 florins, presque le capital primitif.

Sa situation paraissait d'autant plus critique que le besoin de poudre avait singulièrement diminué depuis la conclusion de la trêve d'Anvers, en 1609. Albert, revenant sur sa décision première, lui avait bien permis de vendre les poudres qu'il avait en réserve; mais comment écouler une marchandise aussi spéciale, d'autant qu'à ce moment même, et malgré les édits, des marchands belges et étrangers lui faisaient la concurrence dans notre pays ? Enfin, cédant à ses requêtes réitérées, les archiducs lui permirent, le 13 février 1614, de vendre ses poudres dans les villes maritimes de la Flandre, où les navires étrangers venaient faire leurs provisions.

Telle était donc la situation de Curtius en 1614. Et c'est l'année suivante que Philippe de Hurges, parcourant le pays de Liége, décrivit, dans une relation de voyage qui a été publiée en 1872, par Michelant, pour les Bibliophiles liégeois, le train de vie somptueux du grand patricien.

On peut se demander, écrit M. Lonchay, si ce luxe princier ne cachait pas une gêne réelle. Au dire du même voyageur, Curtius n'aurait pas toujours été très scrupuleux dans ses opérations commerciales, il avait « les mains crochues et pleines de poix ». Or, Curtius, dans une de ses suppliques au gouvernement des Pays-Bas, rappelle qu'il avait, à diverses reprises, prêté pour le service du Roi, et aussi à Leurs Altesses, plus de 200,000 florins en argent, sans jamais avoir eu d'intérêt ou reçu d'*ayuda de costa*, c'est-à-dire de commission. Il y a plus : il n'aurait pas voulu, sans avoir reçu, au préalable, l'autorisation des archiducs, accepter les propositions de Henri IV, qui, peu de temps avant sa mort, envoyait à Liége son argentier porteur de 50,000 écus pour attirer Curtius à son service. Remarquons aussi que vers cette époque, Curtius sollicitait, d'accord avec le pagador des Pays-Bas, Hurtuno de Ugarte, un octroi afin d'introduire en Espagne des engins pour étirer le fer et le cuivre. N'était-ce pas pour lui un moyen de rétablir sa fortune compromise? Ou bien les affirmations de Curtius étaient-elles mensongères et, comme le laisse entendre Philippe de Hurges, parvenait-il par des manœuvres détournées et illicites à regagner ce qu'il avait perdu?

***

M. Lonchay ne conclut pas. Mais son travail, qui complète de façon excellente ceux de Stanislas Bormans et de Goberl, n'en est pas moins extrêmement intéressant.

J'engage, au surplus, les abonnés du *Quotidien* à lire en entier le tome IV, le dernier paru, de l'*Histoire de Belgique* de notre plus illustre historien, où est évoquée de prestigieuse façon toute la période à laquelle se rattache le nom de Curtius. L'étude de l'histoire est une école de courage civique et nulles lectures ne sont plus réconfortantes.

A. BOGHAERT-VACHE.

Echos et Informations

Ventres de guerre.

Voici des ventres lamentables
Dont les plis font mal au regard,
Qui ne furent point trop à table...
Ventres de poêles sans lard !.

Gasters gavés et sans mérite,
Jaunes, blafards et sulfureux,
Sont guettés par l'appendicite;
On falsifie... Tant pis pour eux !

Ventre omnipotent du notaire,
Ventre flasque du créancier,
Ventre aigri de la belle-mère
Que je n'ose point qualifier,

Ventres affamés des artistes,
Ventre bedonnant et baloard,
Ventres sur-truqués d'alchimistes,
Ventre d'enfançon fort à court,

Ventre rempli et ventre vide,
Ventres serrés de nos chômeurs,
Ventre qui pleure et qui se ride,
Ventres dorés d'accapareurs,

Ventres retors de paysans,
Ventres rétifs de locataires,
Ventres soucieux de tant de pères;
Ventres... qui voudraient fich' le camp !

Ah ! les ventres laids ou jolis,
Petits et gros, pauvres et riches,
Ventres bleus et ventres de biches,
Sans oublier ventre saint-gris !

LE DIABLE BOITEUX.

Chapeaux taffetas, modèles, charmants. blouses nouvelles fr. 9.50. Mais. Vandeputte, rue St-Jean.

Poupées et jouets mécaniques.

Un homme qui s'éveillerait d'une léthargie de plusieurs mois, qui aurait perdu complètement la notion de l'époque à laquelle il se trouve et à qui l'on ferait faire une promenade soudaine par la rue Neuve et les boulevards du centre, s'apercevrait immédiatement... que la Saint-Nicolas est proche.

Les étalages des magasins et les rayons innombrables des grands caravansérails regorgent de jouets, parmi lesquels les amateurs ont grand'peine à faire leur choix.

Et c'est qu'il y en a, des amateurs, car, malgré les difficultés de l'existence actuelle, les mamans ne veulent pas que saint Nicolas passe chez elles les mains vides et que les petits, à leur réveil, trouvent la cheminée nue et leurs souliers tristement vides ! Depuis de longs mois déjà, les plus pauvres mêmes ont économisé, ont rogné quelques sous, par-ci, par-là, en prévision de ce Six-Décembre, tant attendu ! Et dans leur misère, ils ont chaud au cœur de se représenter, à l'avance, la joie de leurs enfants trouvant, malgré tout, comme les années précédentes, les cadeaux espérés !

Parmi ceux-ci, les poupées et les jouets mécaniques semblent, cette année, connaître la grande vogue. Est-ce à l'influence de l'Exposition du Palais des Sports qu'est due cette efflorescence subite de poupées ? Peut-être... En tous cas, elles évoquent plus que jamais, cet hiver, en leur diversité, les campagnes de chaque heure, les bonnes fées, les reines chéries, les petites princesses mignonnes et bouclées, et les fillettes les caresseront de leurs mains pieuses.

Les jouets mécaniques, aussi, rencontrent la faveur du public, beaucoup plus que les soldats de plomb. Les tristesses de la guerre auraient-elles appris à la population qu'il est préférable de détourner l'esprit des générations futures des exploits sanguinaires? Peut-être aussi... Mais la mécanique triomphe partout, jusque sur les trottoirs.

Et l'on voit des camelots hâbleurs vanter leur marchandise en faisant circuler, sur les dalles des boulevards, des locomotives, des automobiles, des oiseaux, des aéroplanes qui tournent en faisant de grands ronds, passant avec hésitation entre les jambes des badauds qui se reculent et se contorsionnent pour éviter d'écraser la frêle machine. Celle-ci, parfois, heurte la lourde semelle d'un maladroit et se renverse sur le flanc : son agonie est courte et ses derniers tressaillements s'achèvent lorsque le ressort, qui la meut, est entièrement détendu.

Et la démonstration achevée, l'homme attend qu'un amateur lui tende ses dix-neuf sous...

Les Salons.

Un groupe de nos artistes internés dans un même camp allemand y exposèrent les œuvres qu'ils y avaient produites. Le succès fut très grand et suggéra l'idée de présenter ce même ensemble dans différentes villes de la patrie.

L'exposition sera ouverte à Bruxelles, sous les auspices de l'Art Belge, à la salle Æolien, rue Royale, 134, du 2 au 18 décembre, de 11 à 5 heures chaque jour. Le prix d'entrée sera de 1 franc aujourd'hui (l'inauguration aura lieu à 3 heures), de 25 centimes ensuite.

Tous les fournisseurs et collaborateurs prêtant leur concours à ce Salon à titre gracieux, les frais d'organisation se réduisent au minimum. Le produit des œuvres vendues sera remis à l'artiste ou à la personne de son choix en Belgique; la recette des cartes-portraits d'artistes, catalogues, etc., sera envoyée directement à des prisonniers belges pour leur fonds de secours; et le bénéfice éventuel de l'exposition sera converti en caisselets.

Tous les tableaux exposés offrent un réel intérêt : certains sont des pages définitives, d'un sentiment poignant ou d'une intimité charmante, qui nous font partager la vie, les émotions du camp des prisonniers. Parmi les exposants, citons MM. J. Bourgeois, J. Bouwaert, A. De Bondt, A. Franken, L. Grand, P. Grislain, F. Heylemans, M. Langaskens, V. Lievens, E. Midy, M. Moermans, P. Remouchamps, A. Thissen, J. Trémerie, L. Vander Linden, P. Van Oystaeyen, G. Verdickt, L. Weymeersch.

— Aujourd'hui, samedi, s'ouvriront encore :

Au Studio, l'exposition d'œuvres de Henri Cassiers, Victor Creten, Fernand Khnopff et Amédée Lynen;

A la Galerie Georges Giroux, l'exposition d'œuvres de Ramah;

A la Galerie d'art, l'exposition des peintres Hubert Glansdorff et Georges Van Extergem;

Au Rouge-Cloître (*Grand-Hôtel de l'Abbaye*), l'exposition d'œuvres de Willem Bataille.

Le ravitaillement.

Pendant la quinzaine du 4 au 16 décembre, il sera mis en vente, dans tous les magasins du Comité national de secours et d'alimentation de l'agglomération bruxelloise :

Riz, 150 grammes par personne, fr. 0.10 la ration; céréaline, 200 grammes par personne, fr. 0.11 la ration; lard, 200 grammes par personne, fr. 0.56 la ration; saindoux, 200 grammes par personne, fr. 0.46 la ration; torréaline, 500 grammes par personne, fr. 0.50 la ration; vinaigre, fr. 0.40 le litre (1/2 litre par ménage de 1 à 2 personnes; 1 litre par ménage de 3 à 4 personnes, 1 1/2 litre par ménage de 5 à 6 personnes, etc.); biscottes rondes, fr. 0.35 et biscottes carrées, fr. 0.30 le paquet (1 paquet par ménage).

— Dans les magasins communaux de Molenbeek-Saint-Jean, il est mis en vente jusqu'au 9 décembre, en dehors des articles qu'on y débite habituellement :

Cassonade vergeoise, 250 grammes par personne, fr. 0.23 la ration; sucre rangé, 125 grammes par personne, fr. 0.12 la ration; sucre candi, 125 grammes par personne, fr. 0.27 la ration; sel de soude, 200 grammes par personne, fr. 0.03 la ration; carbonate de soude, 100 grammes par personne, fr. 0.03 la ration.

— M. Blyckaerts, président du Comité local de secours et d'alimentation d'Ixelles vient d'informer les habitants que pendant les mois d'hiver, c'est-à-dire du 4 décembre au 1er mars, les magasins de ravitaillement du comité, installés au Halles d'Ixelles, seront accessibles au public de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Lire à notre 4e page
la suite de notre feuilleton :

L'étrange aventure de M. Hoopdriver

A la Ligue contre l'accaparement.

On continue à vendre une infinité de bouillon-cubes aussi « reconstituants » les uns que les autres. La dernière analyse faite à l'initiative de la Ligue contre l'accaparement et la falsification, analyse résumée ci-dessous, donne la composition presque invariable pour la majeure partie de ces cubes :

Eau	80 p. c.
Sel	10 p. c.
Mélasse	10 p. c.

donc pas le moindre élément de viande, graisse ou beurre.

La Ligue adresse un pressant appel aux ménagères, mères de famille et commerçants honnêtes pour qu'ils fassent procéder à l'analyse des produits qui leur sont offerts.

Toute personne honorablement connue et présentée par un parrain déjà membre peut faire partie de la Ligue contre l'accaparement et la falsification; celle-ci met *gratuitement* à la disposition de ses membres les éléments d'appréciation nécessaires pour qu'ils puissent acheter tous produits alimentaires en connaissance de cause.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat général de la Ligue, avenue du Cor-de-Chasse, 11, à Boitsfort.

Le groupe I de la Ligue se réunit tous les samedis, à 5 heures, au local, chaussée d'Ixelles, 19, près de la porte de Namur, à Bruxelles.

Les minima de taxe pour l'électricité.

De la *Chronique des Travaux publics* :

La décision si raisonnable prise par l'administration communale de Saint-Gilles de ne faire payer, pendant l'exercice 1916-1917, que la quantité d'électricité réellement consommée par les clients de la régie, devrait être adoptée par la Ville de Bruxelles et par les autres communes de l'agglomération. Elle est d'ailleurs la conséquence logique des conseils donnés par les différents Collèges échevinaux aux consommateurs d'électricité : « Modérez-vous, disent-ils, le charbon se fait rare, réduisez au minimum votre éclairage, soyez économe de nos combustibles ! » Et après avoir ainsi parlé aux gros mangeurs de courant, on dirait aux petits : « Allez-y gaîment jusqu'à ce que le minimum imposé soit atteint, car, consommé ou non, vous payerez ce minimum. » Cela paraîtrait singulier. Ç'est ce qu'a parfaitement compris notre excellent confrère Bernier, échevin des régies à Saint-Gilles, qui cependant, plus que quiconque, a le sentiment de l'équilibre du budget, puisqu'il est, en même temps, échevin des finances. Mais, comme journaliste, il est habitué à tâter le pouls à l'opinion publique, et, en ce moment, encore plus qu'en temps de paix, celle-ci a particulièrement en horreur les impôts injustes.

Nous sommes persuadés que les autres communes suivront l'exemple de Saint-Gilles. Si elles n'ont pas pris la mesure plus tôt, c'est qu'elles n'y ont pas pensé.

Voilà qui vient donner un poids considérable à la thèse du *Quotidien !*

Le flamand à Bruxelles.

Une note explicative :

Dans les communes qui composent le Grand-Bruxelles, les arrêtés royaux du 31 mai 1891 et du 10 janvier 1896 ont classé comme flamandes celles d'Anderlecht, Cureghem, Etterbeek, Jette, Koekelberg, Laeken, Molenbeek, Uccle et Forest.

Les indications fournies par les chiffres du recensement de 1910 y ont fait ajouter les autres communes du Grand-Bruxelles, à l'exception d'Ixelles; nommément Bruxelles, Schaerbeek, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode, où la majorité de la population a comme langue maternelle le flamand.

Les statistiques s'établissent comme suit, après avoir déduit les personnes qui ne parlent aucune des trois langues du pays :

Communes	*Nombre total des habitants*	*Habitants parlant le flamand.*
Bruxelles	172.179	114.495
Schaerbeek	79.494	54.202
Saint Gilles	61.239	33 405
Saint-Josse	31 077	18 208

L'arrêté du 15 novembre 1916 a appliqué dans ces communes le principe exprimé dans l'arrêté royal du 10 janvier 1896, d'après lequel les communes de la partie flamande du pays où la majorité des habitants parlent le flamand doivent être déclarées flamandes.

Le mot français le plus long.

On a souvent plaisanté sur la longueur des mots composés qui se rencontrent à chaque instant dans certaines langues; il semble que le français va aussi se mettre sur les rangs pour battre ce record d'un genre spécial.

Nous avions déjà le mot « anticonstitutionnellement » mais chaque jour voit éclore un mot plus long. Pour l'instant, la victoire appartiendrait au vocabulaire de la chimie moderne qui surpasse dans ce genre d'exercice le dictionnaire des noms propres malgaches les plus remarquables. Un des récents numéros d'une publication scientifique contient une note sur le « tétraméthyldiamidodiphényldianthranoltétraméthylédiamidé » symétrique de l'oxanthranol correspondant.

Ils se sont mis à deux savants pour composer ce titre; ce n'était pas trop : 56 lettres! Et le pauvre « anticonstitutionnellement » qui n'en a que 25 !

Survivances.

Quand vous entendez parler du moyen âge ou de l'antiquité, vous entrevoyez tout de suite un abîme entre vous et les hommes qui vécurent aux siècles passés. Il n'y a pas d'abîme du tout. Nous continuons si exactement les générations disparues que nous refaisons tous leurs gestes. Nous avons seulement donné aux mêmes choses des noms différents.

Ainsi, dans une source thermale très estimée des médecins actuels, on a trouvé quatre mille pièces de monnaie ou médailles romaines : c'étaient des *ex-voto* des malades en traitement au même endroit dix-huit cents ans plus tôt. Beaucoup de lieux de pèlerinage chrétien furent auparavant des lieux de pèlerinage païen; dans les premiers siècles de notre ère, on a changé les invocations; la divinité païenne a cédé la place au saint; mais la foi populaire attribue au sanctuaire, à la source, à l'objet sacré les mêmes vertus qu'autrefois : vertus qui consistent toujours à guérir une des maladies ou des infirmités de notre pauvre espèce.

En beaucoup de nos provinces, on retrouve des coutumes, des traits de mœurs, des superstitions singulières, qui frappaient déjà le voyageur dans la même région, avant la conquête romaine. Un grand nombre d'églises ont été construites sur l'emplacement et avec les matériaux mêmes d'un temple païen; des cryptes demeurent intactes après deux mille ans.

Sous Charlemagne encore, comme en témoignent les édits de l'empereur, les lettres des premiers apôtres du christianisme dans nos contrées, les actes des conciles, le peuple confondait fréquemment les pratiques, les fêtes, les prescriptions de l'ancienne religion avec celles de la religion nouvelle.

Et nous, chaque jour, nous répétons des formules qui s'employaient dans la même occasion il y a deux mille ans...

A propos de massage.

L'interview d'un masseur que nous avons publié dans notre numéro de jeudi, nous a valu, d'un de nos amis, une lettre dans laquelle il nous trace l'historique du massage.

Le massage est vieux comme le monde; les Grecs et les Romains en parlent à chaque instant dans leurs livres; les héros d'Homère se font masser pour se reposer de leurs fatigues. Mais Hippocrate est le premier qui parle des résultats médicaux du massage.

Chez les Romains, il était aussi fort en honneur; après le bain, les esclaves étaient chargés de masser leurs maîtres pour assouplir leurs corps.

On connaît l'histoire de l'empereur Adrien qui, au bain public, voyant un vieux guerrier se frotter contre une colonne de marbre, s'enquit de la raison de ce geste. « C'est parce que je n'ai pas d'esclave pour me masser », fut la réponse. L'empereur, attendri, fit cadeau à cet homme d'argent et d'esclaves. Le jour suivant, une foule de vieillards, à l'entrée de l'empereur, se mirent à se frotter au mur, espérant la même aubaine. Mais l'empereur, ayant éventé le truc, leur conseilla simplement de se frotter les uns contre les autres.

Les peuples orientaux, Chinois et Japonais, pratiquaient le massage il y a déjà des milliers d'années; le manuscrit chinois *Kong Fau*, écrit trois mille ans avant notre ère, en parle et en décrit les méthodes.

Du moyen âge à nos jours, le massage a passé petit à petit aux mains des médecins et de masseurs spéciaux, qui l'ont réglé d'une façon tout à fait scientifique.

Les conférences.

Le tragique événement qui met en deuil non seulement la littérature, mais la nation tout entière, n'a pas permis à M. Paul Spaak d'étudier jeudi, à l'Athénée royal, suivant le programme qui a été arrêté antérieurement, la vie et les œuvres d'Emile Verhaeren.

Cette conférence sera faite prochainement.

— La Société royale des conférences agricoles et horticoles d'Ixelles organise pour demain, dimanche, à 11 heures, en son local, *Au Grand Turc*, chaussée de Boondael, 28, une conférence publique et gratuite.

M. Stappaerts, professeur à l'Ecole d'horticulture de l'Etat, à Vilvorde, parlera de la culture maraîchère sous verre et exposera les procédés nouveaux.

— Le même jour, à 4 heures, au local du Cercle royal du progrès arboricole, horticole et agricole d'Ixelles, boulevard Militaire, 35, une conférence sera faite par M. Jacques.

Sujet : « La Multiplication naturelle et artificielle des arbres fruitiers. »

Au pays des noisettes.

Vous ne vous doutiez pas qu'il existait un grand marché presque réservé au commerce des noisettes ? Tel est pourtant le cas pour Trébizonde. Dans tout le district, la récolte des noisettes est considérable. Pour une seule année, on peut l'évaluer, en moyenne, à 312,000 quintaux, autrement dit au total énorme de 17,472,000 kilos.

Les principaux centres de production sont Trébizonde, fournissant 2,800,000 kilos; Kerassonde, 10,080,000; Lazistan, 1,680,000; Elegus, 1,120,000; enfin Tireboli, 1,792,000.

On classe les noisettes recueillies dans le pays en qualités bien distinctes : les noisettes rondes, les oblongues et celles qui ont forme d'amandes; ces dernières se vendent fort cher, à cause de leur rareté. Une chose qui paraîtra singulière, c'est qu'on n'exporte presque jamais les noisettes autrement que cassées et écorcées.

Ajoutons qu'on les colore souvent d'une manière artificielle; cette préparation leur donne une belle couleur claire sans laquelle on ne les accepte nulle part en Europe.

Lisons !

Les semaines qui vont suivre ramènent quelques dates qui étaient autrefois des étapes heureuses de la saison hivernale : la Saint-Nicolas, journée de nos enfants; Noël, la grande fête chrétienne; le Nouvel An, avec ses vœux — sincères ou conventionnels, suivant qu'ils venaient du cœur ou des lèvres.

Tout cela agrémenté de jouets pour les petits, de sapins illuminés, de « cramiques » aux tons d'or et de dons variés, riches ou modestes, d'après les ressources.

Ces temps, provisoirement clos, reviendront; les minuits des réveillons joyeux de Noël ou de Saint-Silvestre sonneront encore à nos horloges.

Mais aujourd'hui, les gaîtés sont mortes ou dorment; les bourses sont vidées.

Beaucoup souhaiteraient pourtant imaginer, pour certains de leurs proches, quelque offrande où leur affection pourrait joindre, en tenant compte des moments difficiles que nous subissons, l'utilité à l'agrément.

Or, s'il existe peu de distractions qui vaillent une attachante et reconfortante lecture, il n'en est guère non plus qui soient moins coûteuses. La solution, pour les intéressés, se déduit d'elle-même : s'adresser à la *Lecture Universelle*, rue de la Montagne, 86, et y souscrire, au nom de leur donataire d'élection, un abonnement.

En échange d'une contribution minime (2 francs par mois ou 10 francs par an), qui sera prochainement majorée, les bénéficiaires y trouveront, parmi les 250,000 volumes que renferment ses rayons et ses énormes réserves, la matière d'un choix indéfiniment varié.

Le catalogue de 1,000 pages peut être consulté gratuitement.

Nouvelle à la main.

Le sage tire parti de tout dans la vie.

Si sa femme louche, il l'aime de profil.

Si son chien a la rage, il l'envoie à sa belle-mère.

Si son ami fait la cour à sa femme, il lui prête de l'argent et s'en débarasse ainsi tout de suite.

S'il meurt vieux, il se console en songeant qu'il pouvait mourir jeune, ce qui a toujours passé pour fort désagréable.

Phénomènes

Il se cache, au cœur des plus délicats, un goût secret du phénomène, — et le phénomène est toujours un peu de l'horrible.

Lorsque Jonathan Swift décrit, par le truchement de Samuel Gulliver, le roi des Lilliputiens, il le représente à peine plus haut d'environ un ongle qu'aucun de sa cour, mais les membres bien proportionnés, de la grâce et de la dignité dans tous les mouvements, le port majestueux, les traits du visage grands et mâles. Sans doute, il dépeint là un souverain, et il le rend plus imposant que ses sujets. Mais ce qui caractérise les Lilliputiens, aussi bien le chef de l'Etat que le populaire, c'est qu'ils n'ont rien de difforme, et, parodiant un vers de Musset, on pourrait dire que la nature les avait faits tout petits pour les faire avec soin.

Les malheureux que sont les nains européens n'ont que leur petite taille pour ressembler aux Lilliputiens, et l'on trouve chez eux toutes les variétés de l'horreur, depuis le nain effrayant, avec sa tête énorme et ses yeux farouches, qu'on voit dans les tableaux de certains Espagnols, jusqu'à l'avorton rachitique et qui, essayant de sourire, a l'air de pleurer. Il apparaît chez eux, quand on examine leur figure, une infinie tristesse, une tristesse sans espoir de jours meilleurs, une tristesse qui sait bien que jamais elle n'aura l'occasion de cesser. Ils peuvent parler, chanter, rire, danser, faire cent tours : leurs chants, leurs danses, leurs rires, leurs tours sont lamentables, car ils ont cette gaîté factice, propre aux phénomènes, et où nous voulons deviner tant de larmes réprimées.

***

Etre phénomène : quelle destinée! et non pas seulement phénomène pour soi tout seul et dérober au fond d'une demeure retirée ce qui nous distingue si cruellement parmi les humains, mais l'étaler au grand jour, le promener à travers le monde, et entendre



DENTOGÈNE

(Conseillé par les Médecins)

Le "DENTOGÈNE" guérit radicalement et instantanément tous les plus violents maux de dents.

Le Flacon: F^s 1,25 — Toutes pharmacies

Ne vous laissez pas tromper par les imitations!!

19134

d'une oreille accommodante toutes les réflexions des curieux, ces réflexions d'une spontanéité atroce, que la foule ne pense même pas à retenir, parce que, devant des phénomènes, on ne se gêne pas et que, d'ailleurs, ces phénomènes n'ont pas de sensibilité. Nous sommes pareils au philosophe qui frappait sa chienne à coups redoublés et répondait à ceux qui lui reprochaient sa férocité : « Cela ne sent rien. » Nous répondrions volontiers de même aux âmes tendres qui nous reprocheraient les plaisanteries barbares et les observations impitoyables que nous prodiguons avec sérénité — même les plus laids, les plus grotesques d'entre nous — devant les phénomènes.

***

N'y aurait-il pas, au contraire, chez les êtres que la nature a disgraciés, une sensibilité plus vive, plus fine, plus facile à blesser, que chez des êtres rol ites et parfaitement organisés? On a de tout temps souligné la méchanceté de ceux qui sont venus estropiés, à la lumière de la vie, et qui le restent : cette méchanceté marque toujours une sensibilité qui souffre, et c'est pourquoi il faut la comprendre, l'excuser et la pardonner. Quand la foule défile devant les phénomènes, exprimant tout haut ses impressions, ou désignant du doigts certaines parties du corps qui provoquent davantage ses lazzis, on voit des sourires naître sur les lèvres des misérables. Des sourires de commande, des sourires de complaisance; un peu plus, et les phénomènes diraient : « N'est-ce pas? comme je suis étrange!... Oui, vous avez justement découvert ce qu'il y a en moi de plus horrible... » Il faut bien attirer le public, conquérir ses faveurs; mais, ces sourires, qui ont pour seul but de faire aller le commerce, au prix de quelle intime torture, sont-ils peut-être obtenus!

***

Il y a pourtant des phénomènes gais, vraiment et naturellement gais. La femme colosse, qui, dans les foires, permet aux spectateurs de piquer des épingles dans ses mollets, afin qu'ils constatent bien que rien n'est faux, n'engendre jamais la mélancolie : cette forte gaillarde, se portant bien, a bonne humeur. Les géants sont, à l'ordinaire, assez bons garçons, à moins que leur santé ne soit vacillante, et qu'ayant poussé trop vite et trop haut ils n'aient un organisme abîmé. Ces phénomènes-là ont d'ailleurs presque régulièrement une assez grande fierté de leur poids, de leur force et de leur taille. Si l'on donnait à choisir à un homme entre deux éventualités : devenir géant ou devenir nain, il préférerait à coup sûr de beaucoup être géant. On admire un géant, il étonne; on plaint un nain, il éveille la pitié. Aussi, parmi les phénomènes, n'y a-t-il que les colosses qui aient de la gaité.

La tristesse est si profondément le propre des autres, qu'un singe, dès qu'il s'élève au rang de phénomène, devient triste. Le sapajou qui, au XVIII^e siècle, prend le chocolat avec sa petite maîtresse, en face d'un perroquet, capricieux et leste, saute partout, fait tapage, s'amuse : il n'est pas un singe phénomène. Le singe savant, lui, est un mélancolique. Tant de raison peuvent expliquer sa mélancolie! S'il conserve sa mentalité de singe, il regrette simplement les forêts où il vivait libre et heureux, le soleil ardent, les longues promenades sur les arbres, et le voilà irrémédiablement triste... Si son intelligence s'est un peu affinée, il éprouve, quand il pénètre en quoi consiste le rôle d'homme, une telle déception, qu'il est, pour toujours, désolé. Il se formait de l'homme, son modèle, une si belle idée!

Or, voici qu'on lui passe un habit noir, des bottines vernies, un haut de forme; on lui met un cigare dans la bouche; il ressemble à un homme. Eh! quoi! n'était-ce que cela? Il monte à bicyclette, il s'assied à une table, il sonne un domestique, il boit du champagne, il s'enivre, tout comme un l'homme, et il touche le peu de chose se promettait une volupté inouïe d'égaler homme, et il touche le peu de chose qu'est l'humanité : s'habiller d'une façon ridicule, se dessécher la gorge avec du tabac et rejeter la fumée par le nez, se rendre malade à force de boire et, monté sur une machine à roues, tourner sur une piste, voilà à quoi elle se résume! Pour lui, comme pour tous les grands désespérés, la tristesse vient d'un rêve brisé au contact de la réalité.

PAUL ACKER.

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Lovendredi 1er décembre (4 h. de l'après-midi):

Pression atmosphérique ..... (beau temps)	774
Pression atmosphérique de la veille	774
Température	7°
Minimum de la nuit	—1°
Etat hygrométrique de l'air	73%

(*Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne*, 68.)

LES VOLS

La nuit dernière, un malfaiteur s'est introduit dans le magasin de la manufacture de fourrures de M. H..., rue du Lombard, et a fait main-basse sur plusieurs peaux apprêtées ayant une valeur de 3,000 francs environ. Toutes les peaux portent du côté du cuir la marque R. M. frappée au moyen d'un marteau pointillé.

— Hier après-midi, une petite bagarre s'était produite rue Plattensteen, à l'intérieur d'un tram «chocolat». Un habile filou a profité de la circonstance pour s'emparer du manchon en skungs, d'une valeur de 150 francs, de Mme D.... habitant boulevard de Waterloo, et disparaître avec l'objet.

Essayez Ca'abasse A. V., vous serez émerveillé!

Economie de tabac : 35 o/o. — 15, rue de Bavière, Brux. (16776a

— Un négociant de la rue Haute, M. V..., avait chargé un nommé Pierre D..., qui habitait une chambre chez lui, d'aller acheter à Hal un stock de fromage pour les besoins de son commerce et il lui avait remis à cet effet une somme de 200 francs. Depuis D... n'a plus reparu. Son signalement a été donné à la police qui le recherche.

— Des escarpes ont pénétré, la nuit, dans la charcuterie portant le n. 126, boulevard du Nord. Ils ont coupé la chaînette retenant une grille, ouvert à l'aide de fausses clés trois serrures et pu ainsi pénétrer dans la place. Ils se sont emparés de jambons, de lard et de saucissons représentant une valeur de près de 2,000 francs.

— La charcuterie de M. D..., boulevard du Nord, 127, a également reçu la visite d'ecambrioleurs. Ils ont emporté de nombreux jambons marqués H. D. sur la couenne, des quartiers entiers de lard et des saucissons aussi variés que nombreux. Il y en a pour plus de 4,000 francs. Non contents de ce butin, les escarpes ont fracturé la caisse-enregistreuse dans laquelle ils ont trouvé près de 200 francs.

— Nombre de commerçants s'obstinent à ne pas rentrer leurs caisses-montres ou tout au moins les marchandises qu'elles renferment. Aussi les voleurs profitent-ils largement de cette négligence, et chaque jour il faut enregistrer un vol de l'espèce. Cette fois, c'est une caisse-montre placée à la façade d'un magasin de la rue du Marais qui a été forcée, et l'on en a enlevé une quantité de savon.

EN PROVINCE

A Liége

Les vols. — Tout est bon pour les voleurs! On s'est introduit dans un kiosque à journaux de la place du Théâtre, à Liége, et on y a dérobé une grande quantité de gazettes et de brochures.

— Deux individus de la rue Féronstrée, C... et V..., âgés respectivement de 19 et de 16 ans, ont été surpris en flagrant délit de vol au Grand Bazar. Ils ont été mis à la disposition du parquet.

Etat civil de Liége du 29 novembre

Naissance. — 1 fille.

Décès. — Jean-Joseph Massart, négociant, 43 ans, rue du Potay, 5, époux Brenu; Jean Benjo, sans profession, 69 ans, domicilié à Verviers; Arthur Bustin, administrateur-directeur de sociétés anonymes, 67 ans, rue Lonhienne, 6, époux Arnoldt; Jules Thomas, voyageur de commerce, 63 ans, rue Monulphe, 51, époux Gérard; Gérardine Grisard, sans profession, 85 ans, quai Sainte-Barbe, 9, veuve Franken; Catherine Lefger, lingère, 67 ans, rue Henri-Maus, 68, veuve Renard; Dieudonnée Dethier, sans profession, 81 ans, rue de Harlez, 28, veuve Bailly; Marie Pierret, sans profession, 83 ans, quai de Coronmeuse, 4, veuve Dispas. — Et un enfant au-dessous de 7 ans.

A Verviers

Une kermesse wallonne. — L'Aide fraternelle, pour continuer à aider les nombreux nécessiteux qu'elle assiste, est à l'affût du nouveau. Elle croit avoir fait une trouvaille heureuse qui intéressera la population verviétoise. En effet, elle organise, à l'occasion des fêtes de Noël, une grande kermesse wallonne, qui aura lieu dans les vastes locaux du *Louvre*.

On pourra y admirer le vieux Bethléem de la chaussée de Heusy, resté dans l'ombre pendant sept ans; un arbre de Noël grandiose, un jeu de massacre, des chanteurs de rue, etc. Il y aura encore, au premier étage, la grande *Brasserie du Chien Vert*, une exposition très intéressante d'oiseaux empaillés, une exposition de poupées et de multiples autres attractions.

Le comité invite les dames qui voudraient prendre part au concours-exposition de poupées, à se faire inscrire dès à présent au local : *Au Louvre*, place des Martyrs, à Verviers.

A Anvers

Une exposition originale. — En la salle Buyle, place de Meir, une curieuse exposition attire, en ce moment, la foule.

Il y a là toute une collection de jouets, confectionnés exclusivement avec des plumes et des épingles. On y voit des tables, des lits, des chaises, des armoires, des pianos, etc. L'artiste a consacré une années entière à la confection de ces jouets, qui sont au nombre d'une centaine, et nous ne savons ce qu'il faut admirer le plus chez lui : son génie inventif ou sa patience.

Ce qui rehausse encore son mérite, c'est que le créateur de ces curiosités, M. L. Scheerdyk, un ancien orphelin de l'institut communal, les offre aux pensionnaires de l'orphelinat de jeunes filles, à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Cette exposition restera ouverte quelques jours encore, de 10 à 5 heures.

Au port. — Le 18 novembre, il est entré : 2 bateaux à vapeur, 1 remorqueur, 1 bateau à moteur, 15 allèges.

Il est parti : 2 bateaux à vapeur, 2 remorqueurs, 4 bateaux à moteur, 37 allèges.

Etat civil d'Anvers du 29 novembre

Naissances. — 2 garçons et 2 filles.

Décès. — E. Hamels, employé de commerce, 31 ans, rue des Peignes, 22; M. De Block, 13 ans, quai Saint-Michel, 27; M. Van de Pool, sans profession, 17 ans, rue Schoyte, 56. — Et un enfant au-dessous de 7 ans.

A Gand

Au Conseil communal. — Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Gand a accordé aux Hospices civils un crédit par rappel de 27,500 francs pour combler les insuffisances de son budget de 1916.

Le Conseil a nommé Mme Van Heulen-De Vos directrice aux écoles du soir, en acceptant, d'autre part, sa démission de ses fonctions aux écoles du dimanche.

Etat civil de Gand du 24 au 26 novembre

Naissances. — 5 garçons et 9 filles.

Décès. — Hortense Van de Velden, veuve Van Acker, 81 ans, sans profession; Thérèse Gisselaere, épouse Maebe, 75 ans, sans profession, rue de la Belle-Vue, 18; Pierre De Mulder, 66 ans, sans profession, rue de la Lys, 20; Marie Devolder, 56 ans, sans profession, rue du Rossignol, 22; Louis De Geudt, 96 ans, sans profession, boulevard de l'Escaut, 75; Jacques Collaert, 76 ans, sans profession, domicilié à Tronchiennes; Joséphine Pilaet, veuve Verschgemoet, 72 ans, sans profession; Suzanne Solta, veuve Cuelemans, 80 ans, sans profession, domiciliée à Malines; Polydore Kiepe, 50 ans, domestique, rue de l'Eglantine, 9; François Mandryckx, 46 ans, meuleur, rue du Homard, 18; Marie De Smedt, 47 ans, béguine, domiciliée à Mont-Saint-Amand; Gustave Lippens, 27 ans, ouvrier de fabrique, rue de la Lys, 8; Joseph Anthierens, 82 ans, sans profession, rue du Berger, 27; Joséphine Berte, épouse D'hooge, 75 ans, rue du Ponton. — Et trois enfants au-dessous de 1 an.

LE CONTE DU JOUR.

SEULS

I

Les Grimbois, déjà vieux, ne travaillaient plus. Ils vivaient seuls, pauvrement, d'une petite rente péniblement acquise.

L'homme, peu à peu, à son rude labeur d'ouvrier avait usé ses forces. Une paralysie, partielle d'abord, l'avait gagné; puis, après des relèvement et des rechutes, le mal, avec l'âge, s'était aggravé, brusquement; et depuis des mois, il demeurait au lit, incapable d'un mouvement, d'un geste, emprisonné en l'immuable rigidité de ses membres. La femme, valide encore, les doigts trop tremblants pourtant, les yeux trop fatigués pour continuer ses travaux de couture, avait dû renoncer aussi à faire des ménages au dehors, afin de ne pas laisser seul son malade.

Mais, malgré la pauvreté, la maladie, les geignements continus de l'homme, une sérénité était dans la maison. A leur âge, sans enfants, l'assurance du pain quotidien suffisait à leurs désirs; l'effarement de l'avenir, cette terreur des laborieux vieillissants, ne les hantait pas; et de cela seul une douceur demeurait, la douceur des longues vies qui furent pieuses, dans la conscience des devoirs simplement accomplis que rendit faciles l'appui des mutuelles affections. La paralysie avait pris insensiblement l'apparence des choses coutumières. Les premiers effrois avaient fait place à une résignation. Le poignant contraste des jours nouveaux avec les anciens jours s'était atténué en leurs esprits. Même, la lueur berceuse de l'espérance jamais morte avait recommencé de briller, l'espérance des printemps à venir, où du mieux sans doute s'éveillerait. Elle, s'imaginait la guérison, des sorties, des promenades; et lui, sans oser laisser aller jusque-là son rêve attendri de malade, souriait de la vision de ses pas chancelants par la maison, de ses membres étendus au soleil, à la porte, sur une chaise, dans la tiédeur de l'air, parmi les souffles venus de loin.

II

Un matin, la femme prit froid, commença de tousser. Grimbois s'inquiéta, la pria de se soigner, de consulter un médecin. Mais elle haussa les épaules, sans inquiétude. Ce n'était pas la première fois qu'elle s'enrhumait. Elle ne commencerait pas aujourd'hui à s'écouter. D'ailleurs, les médecins avaient trop montré leur impuissance lors de la maladie de son homme, pour qu'elle eût confiance en eux.

Devant la sollicitude inquiète de son mari, elle s'efforçait de dissimuler. Elle allait dehors, sous des prétextes, lorsqu'elle sentait monter à sa gorge des étouffements plus violents, irritée contre elle-même lorsque des accès la prenaient à l'improviste, la tenaient, la nuit, ployée en deux sur la brûlure de sa poitrine à secouer le lit.

Un jour, elle se sentit si brisée, pourtant, qu'après le déjeuner de son homme elle dut se recoucher. Mais elle s'obstina. Cela passerait comme c'était venu. Elle n'avait besoin que d'un peu de repos. Cependant une fièvre survint dont toutes ses forces demeurèrent terrassées. La toux, en même temps, devenait plus violente. Puis, le soir, des suffocations la tinrent sans souffle pendant des minutes, les membres crispés; des étouffements commencèrent. Et elle ne parlait plus, ne répondait que par des plaintes, des cris douloureux.

La nuit tomba. L'homme, ligoté, sentait tout son cœur déchiré par cette souffrance qu'il se voyait impuissant à soulager. Son cerveau faisait, pour quelque geste impossible, des efforts dont il craquait. Une torture poignante allait s'élargissant dans la nuit plus noire, avec la souffrance plus cruelle de la femme. Continuellement, après de courts silences, les plaintes reprenaient, pareilles à des râles. Vainement, il épia quelque apaisement, la progressive tranquillité d'un souffle régulier, d'une haleine de sommeil. Les heures allaient, lentes, interminables. Les râles de la femme, au contraire, atteignaient à une oppression plus haute, à des efforts déchirants dont sa poitrine paraissait s'arracher.

Grimbois, les yeux grands et fous dans cette ombre, sentait son cerveau battre ses tempes. Sous l'impuissance de son effort, son cœur se tordait; une sueur glacée coulait sur sa face, et il mêlait aux plaintes de sa femme des cris désespérés, des hurlements étouffés.

Cependant, après une crise plus violente, un silence tomba subitement. La femme ne bougeait plus, immobile, comme endormie. L'homme écouta, guettant la respiration; mais, dans un émoi grandissant, le battement de ses artères lui emplissait les oreilles d'un bourdonnement. Et, tout à coup, de cette immobilité, de ce silence, dans cette ombre, une épouvante surgit. Il appela, doucement, d'une voix qui tremblait, puis plus fort, puis il cria : et il demeura hérissé comme un enfant qui la nuit sent des souffles passer sur sa face. Du froid s'épandait par le lit, comme en une chambre où le feu s'est éteint; et, surtout vivement, une jambe de femme, abandonnée contre lui, coulait à sa peau, dans tous ses membres, plus aiguë cette sensation de froid.

III

Le jour se leva, lent, angoissant d'espérances. Le soleil gagna. Des heures coulèrent sans que rien troublât l'immobilité des choses. L'homme percevait des bruits au dehors, l'agitation autour d'eux de la vie extérieure. Il appela; il cria. Nul ne répondit. Et encore les heures allèrent. La nuit revint, dans un silence de tombe, ramenant plus hautes les épouvantes. De temps à autre, dans la décomposition commençante, un bruit vague venait du cadavre; et ses cheveux en étaient rebroussés, sa peau plissée comme l'eau d'un lac sous un coup de vent, le cœur bondissant.

En même temps, après la torture effroyable de cette agonie, avec l'épouvante de la mort, une autre terreur l'envahissait. Il lui semblait s'enfoncer en une nuit définitive, irrémédiable, qui ne s'achèverait plus. Depuis deux jours, il n'avait pas mangé; et il allait mourir de faim, épouvantablement, parmi toute la détresse de l'infirmité humaine, parmi la souillure des choses, lié à ce cadavre.

Parfois, des hallucinations, des imaginations de délivrance l'enfiévraient. Sous la faiblesse et la fatigue, de loin en loin, ses paupières se fermaient; puis, à un réveil brusque, l'horrible réalité s'abattait sur lui plus cruelle, lui faisant revivre chaque fois à nouveau la première épouvante. Et dans l'ignorance du temps, dans l'incertitude des heures écoulées, son angoisse encore devenait plus profonde.

Le jour suivant, au matin, on cogna à la porte. Il poussa des cris de détresse et d'appel. Vainement! On cessa de heurter; des pas s'éloignèrent. Des heures il resta dans l'attente, comme un naufragé sur un roc, qui a vu passer, puis disparaître, à l'horizon, la voile d'un navire. C'était, à chaque bruit qu'il percevait, une espérance nouvelle, du haut de laquelle ensuite il retombait comme au fond d'un abîme, scellé sous le poids de son corps insoulevable comme sous une pierre de tombe. Des étourdissements commençaient : la rumeur ambiante de la vie se fondait, au bruissement de ses artères, en une rumeur de mer lointaine. Il se sentait mort déjà, l'esprit seul survivant, planant au-dessus de leurs deux corps parmi des visions horribles.

La nuit, puis le jour suivant, puis une nuit encore s'écoulèrent. Il ne pouvait crier, la voix éteinte. Il pensait que sa vie, peut-être, fût accomplie déjà, qu'il se fût éveillé en un autre monde, condamné à ce supplice épouvantable, pour l'éternité. Et il avait l'horreur, en son désespoir, de ne pouvoir se résigner, d'espérer encore pourtant.

Vers midi, le quatrième jour, des piétinements, un bruit de voix, lui parvinrent et l'on secoua la porte. Il entendit qu'on l'appelait. Mais nul son ne montait plus de sa gorge sèche. Les yeux hors de la tête, les muscles de sa face gonflés à crever, il pressentait une fois encore, devant le silence de la maison close, le départ de ceux qui frappaient. Cependant, non, on ne s'éloignait pas. On s'obstinait au contraire. Puis il comprit. On attaquait la serrure. On enfonçait la porte. On entrait.

Alors, il s'évanouit.

JEAN REIBRACH.

Les Sports

FOOTBALL

LES MATCHES DE DEMAIN

A Bruxelles. — Une rencontre intéressante se jouera demain, au terrain du Daring C. B., à Jette, entre le club local et le S. C. Anderlecht. Sans être de la classe du Daring, Anderlecht est habituellement fort à son affaire sur le ground jettois, et il y a déjà accompli de fort jolies performances.

A Anvers. — Le Beerschot A. C. aura, demain, la visite de la redoutable Union Saint-Gilloise, qui domine, de la tête et des épaules, toutes les équipes belges actuelles, par la force de son attaque, surtout. Les Anversois ont fait preuve, jusqu'ici, d'une forme assez irrégulière.

A Malines. — Le Racing Club Malinois aura la visite de la bonne équipe de l'Antwerp F. C. et devra donner à fond pour lui résister. Un arbitre à poigne sera utile pour diriger cette partie.

A Verviers. — Un match, qui suscite un très vif intérêt, se jouera, demain, au terrain du Panorama, entre les équipes premières du Cercle Sportif Verviétois et du Tilleur F. C. Ces deux teams sont de force sensiblement égale et doivent fournir une partie très acharnée.

— Pour le tournoi régional, trois bons matches se joueront : Pepinster recevra Herve; Lambermont aura la visite de Dolhain et le Skill de Verviers jouera chez lui contre la réserve du C. S. Verviers.

A Liége. — Quatre matches se joueront demain pour le championnat régional de division : à 2 heures, Standard-F. C. Liégeois; F. C. Bressoux-Ans; Herstal-Fléron et F. C. Seraing-U. S. Liége.

COURSE A PIED

LES GRANDS PRIX DE L'A. B. A.

Demain matin, à 10 heures, se disputera, au Bois de la Cambre, la première des cinq épreuves que comportent les grands prix de l'Association Bruxelloise d'Athlétisme, qui, on le sait, ont réuni plus de 150 engagements de crossmen représentant tous les clubs pédestres de la capitale.

Cette première épreuve consiste en un cross-country (course à travers bois et champs) de quatre kilomètres scratch (les concurrents partant tous ensemble sans se rendre de l'avance).

Le départ et l'arrivée se feront en face de chez *Moeder Lambic*.

La prochaine épreuve aura lieu le 10 décembre sur quatre kilomètres handicap (avec avance); les concurrents qui désirent prendre part à cette épreuve doivent participer, préalablement, à celle d'aujourd'hui.

ATHLETISME

LE CRITERIUM ATHLETIQUE

Demain matin, à 10 heures, aura lieu, au local du Cercle d'Education Physique de Scheerbeek, rue Navez, la sixième épreuve du Critérium : le lever de la barre, qui se disputera, suivant une formule assez originale, et, somme toute, très sportive; les concurrents auront le choix entre trois barres respectivement de 30, 40 et 50 kilog., et ils la lèveront, par-dessus la tête, aussi souvent qu'ils le pourront, mais un concurrent choisissant la barre de 50 kilogrammes sera, de toute façon, et ne la levât-il même qu'une seule fois, classé avant celui qui choisira 40 kilogrammes, celui-ci devant-il même cent fois !

De même 40 kilogrammes classera avant 30, quelque soit le nombre de levées.

Les concurrents auront le droit de faire un essai sur les trois barres.

NATATION

LE CHALLENGE H. DONNERS

Mercredi s'est disputée la finale de la cinquième épreuve du challenge Herman Donners organisé par le Cercle de Natation de Bruxelles et réservé à ses membres. Voici les résultats :

50 mètres simple coupe (handicap). — 1. Tator; 2. Houwaert; 3. Delamarre; 4. Van Haelen; 5. Servais; 6. De Bremaecker; 7. Grosjean; 8. De Bodt et Adam; 10. Wilmet, Wolf et Luppens; 13. Drogné, Winnenpennickx et Guiot; 16. Schleyper, Douchamp, Vannuvel, Fontaine, Dufourny et Schmalt; 22. Marcaert, Lesec, Goossens et Stevens; 26. Israel, Magerus, Gille et Goffin.

Classement général : 1. Servais, 20 points; 2. Delamarre, 28 p.; 3. Douchamp, 38 p.; 4. Van Haelen, 48 p.; 5. Schmalt, 55 p.; 6. De Bodt, De Bremaecker et Winnenpenninckx, 56 p.; 9. Stevens, 59 p.; 10. Grosjean, 61 p.

BOXE

A ANVERS

La soirée de boxe qui vient d'être organisée au théâtre Thalia, à Anvers, a remporté un très vif succès. En voici les résultats :

Match-revanche : Hobin, 61 kilos, champion anversois poids légers, et Charpentier, 60 kilos, font match nul.

Match-défi : De Paus, 71 kilos, bat Brand, 68 k., qui abandonne au troisième round.

JEU DE QUILLES

LE CONCOURS DE CHARITE D'UCCLE-QUILLES

Un concours est organisé à partir d'aujourd'hui, 2 décembre 1916, jusqu'au 5 février 1917, par Uccle-Quilles, au profit de la Section brabançonne de l'œuvre nationale « Aide et Apprentissage aux mutilés de la guerre » et pour procurer des «Etrennes aux enfants des soldats uccloix ».

Les nombreux et superbes prix sont exposés au local *Hotel Terminus*, 512, avenue Brugmann, Uccle (tram 9, 11, 50), et seront disputés dans les catégories suivantes : I. Jeu de quilles à boule pleine : championnat par équipe et individuel (arbitré par la Fédération). Coupe d'Uccle 1916 (officiel); II. American bowling. Ten-Pinnel; III. Quilles-billard; IV. Jeu de bac (Jacquet); V. Jeu de dames; VI. Jeu de piquet; VII. Jeu de whist.

Pour les détails consulter le règlement d'ordre intérieur.

Les dons, vêtements, lainages, tissus, etc., sont reçus avec reconnaissance et des dames se chargent d'en tirer le meilleur parti.

Les donateurs seront invités à assister à la distribution et pourront contempler la joie de leurs chers protégés.

Souhaitons au vaillant groupement uccloix de remporter le succès que mérite ses louables et philanthropiques efforts.

BILLARD

CONCOURS DE CHARITE

Le concours organisé à l'*Hôtel du Phare*, boulevard Militaire, les dimanche 3 et lundi 4 décembre, au profit des œuvres Les Mutilés d'Ixelles et Les Orphelins de la guerre, commencera chaque jour à 2 heures précises, en raison des circonstances actuelles

— Pour le même motif, le match de billard François-Peperman, en 500 points au cadre de 35 centimètres, annoncé pour aujourd'hui, samedi, à 7 heures, à l'*Hôtel du Phare*, sera joué le même jour à 4 h. 30.

— La petite soirée intime donnée le dimanche 26 novembre, avec le gracieux concours des excentriques Jacoby et Ernesto, a rapporté, au profit des œuvres, une somme de 54 francs. Merci pour les Mutilés et les Orphelins.

Annonces Financières

Tirage des Emprunts

VILLE DE PARIS

Emprunt de 205 millions de 1912

52e tirage. — 5 octobre 1916

N. 305158, remboursable par ..... fr. 50,000

N. 527706 10,000

Sont remboursables par 1,000 francs :

56122 377487 431233 651284 711757

Sont remboursables par 500 francs :

22279 26637 51167 79126 101661 121437 151852
169010 176592 179607 232105 270426 276881 312594
336274 337912 361589 374622 407868 426151 470319
518385 561198 576373 580026 603877 605184 618154
631991 634764 649217 666577 686313 [illegible]

Banque de Bruxelles

(SOCIETE ANONYME)

Siège social, 62, rue Royale, à Bruxelles.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 1916 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire, MM. les actionnaires sont convoqués à une nouvelle assemblée générale extraordinaire, assemblée qui délibérera valablement quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés et qui se tiendra au siège social, rue Royale, 62, à Bruxelles, le mercredi 20 décembre 1916, à 4 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1° Approbation d'un projet de convention avec la liquidation de la Banque Internationale de Bruxelles, Société anonyme, établie à Bruxelles, avenue des Arts, 27, pour la reprise de l'intégralité de son actif mobilier et immobilier à charge de remplir tous ses engagements, contre 27,500 actions de 500 francs chacune entièrement libérées, de la Banque de Bruxelles, coupon exercice 1916 et suivants attachés.

Eventuellement, mesures à prendre et autorisations à conférer au conseil d'administration pour cet objet;

2° Augmentation du capital social en vue de réaliser cette convention;

3° Modifications aux statuts :

Modification de l'article 6 (fixation du capital et constatation des augmentations du capital social réalisées; suppression du dernier alinéa); suppression du titre III et des articles 7, 8 et 9 qui le constituent; modification de l'article 10 (actions nominatives et au porteur); de l'article 17 (augmentation des nombres minimum et maximum des administrateurs); des articles 18 et 26 (sortie des administrateurs et des commissaires); de l'article 21 (mode de délibérer du conseil d'administration et autorisation conférée aux administrateurs empêchés ou absents de se faire représenter aux réunions du conseil par un de leurs collègues); de l'article 23 (autorisation conférée au conseil d'administration de confier éventuellement à certains de ses membres des missions spéciales, permanentes ou temporaires, dont il fixera l'étendue et la rémunération); des articles 25, 28 et 40 (mise en concordance des statuts avec les dispositions nouvelles des lois coordonnées sur les sociétés commerciales); suppression de l'article 29 et d'un membre de phrase de l'article 42, devenus caducs; changement de la numérotation des titres et articles des statuts nécessité par la suppression des titres et articles prémentionnés;

4° Augmentation du nombre des administrateurs;

5° Nomination de trois administrateurs et d'un commissaire nouveaux.

Tout propriétaire d'actions a le droit de faire partie des assemblées générales ou de s'y faire représenter par un mandataire, membre de l'assemblée (art. 32 et 36 des statuts).

Dix jours au moins avant la réunion, les actionnaires doivent déposer leurs titres au siège social, où il leur sera délivré un récépissé qui, aux termes de l'article 32 des statuts, tient lieu de carte d'entrée; les récépissés nominatifs, délivrés conformément à l'article 12 des statuts, serviront à cette fin.

19132

The Belgo-Canadian Pulp and Paper Cy

SOCIETE ANONYME

Sont payables à partir du 1er décembre 1916, aux guichets de la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur, à Bruxelles :

1° Le coupon n° 7 des obligations 5 1/2 p. c., à l'échéance du 1er décembre 1916, par fr. 13.75 net;

2° Le coupon n° 23 des obligations 4 1/2 p. c., à l'échéance du 1er décembre 1916, par fr. 11.25 net.

(19139

AVIS

SOCIETE ANONYME

DES

Carrières Cauller, à Neufvilles-Soignies

Constituée par acte du 30 novembre 1911, paru au *Moniteur* sous le n° 7446, le 18-19 décembre 1911. Statuts modifiés par acte du 18 décembre 1913, paru au *Moniteur* sous le n° 89, le 4 janvier 1914.

MM. les actionnaires sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 20 décembre 1916, à Bruxelles, 31, rue des Paroissiens, à 12 h. 30

ORDRE DU JOUR :

Dissolution de la société, nomination de liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires doivent se conformer à l'article 21 des statuts.

Les dépôts de titres devront se faire au plus tard le 15 décembre à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles

19131 *Le Conseil d'administration.*

L. Slacmeulder *Agent de change*

93, boulevard du Hainaut, 93

Paiement **gratuit** de tous coupons des pays neutres. — **Cédules. Dominicains, Espagnole, Suisse, Danois, Norvégien, Rio Light II, Venezuela, Argentins,** tous les échéan^s **y compris octobre, novembre et décembre 1916 C. Brazliano n° 17 et Chinois 1913. Voir nouvelle liste affichée.** Vérification gratuite de tous les numéros d'obligations. 18877

Bureau ouvert toute la journée, jusqu'à 6 heures

Mouvement de l'état civil

VILLE DE BRUXELLES

Déclarations du 30 novembre.

Naissances. — 4 garçons et 1 filles.

Décès. — Marie Sterckx, 5 ans, rue des Vers, 75; Anne Colin, sans prof., 80 ans, épouse Vanden Bempt, rue Haute, 270; Elisabeth Steemans, 4 mois, rue de Livourne, 14; Françoise Vanden Bries, sans pro., 80 ans, veuve Hurstjes, rue des Fleuristes, 28; Anne Steckens, sans prof., 70 ans, veuve Verhelst, rue du Vautour, 30; Nathalie Denayer, sans prof., 69 ans, épouse Lejeune, rue des Patriotes, 73; Théophile De Bois, 11 mois, chaussée de Louvain, 286; Alfred Renotte, 50 ans, veuf Van Weser, rue Charles-Quint, 30; Marie Morels, sans prof., 28 ans, épouse Borremans, rue de Gravelines, 6; Hubert Delsaute, comptable, 68 ans, époux Evrard, rue de Schaerbeek, 42.

Nécrologie

On nous annonce, de Bertrix, la mort de M. le docteur W. Heynen, membre de la Chambre des représentants, ancien président du Conseil provincial du Luxembourg décédé à l'âge de 81 ans.

HOTEL DES VENTES, 13, pl. de Londres, XL

VENTE

aux enchères publiques définitives

MOBILIER DE GRAND LUXE

Meubles anciens, Tableaux, Bronzes, Marbres, Porcelaines d'art, Objets de collection

Lundi 4 et mardi 5 décembre 1916, à 1 h. 1/2 rigoureusement précise M. l'huissier KUPPER de Bruxelles, vendra publiquement en l'**Hôtel des Ventes, 13, place de Londres**, à Ixelles, un mobilier luxueux ayant garni notamment l'hôtel, avenue Jean Linden.

Vacation du lundi 4 déc., à 1 h. 1/2 :

Chambre à coucher acajou marqueterie. Salle à manger noyer Louis XVI. Bureau complet chêne Renaissance. Mobilier salon or tendu faille soie. Fumoir tendu moquette. Chambre à coucher moderne acajou. Chambre à dîner chêne sièges cuir. Chambre à coucher Louis XV acajou poli. Salle de bain complète. Cuisine complète avec cuisinière émail. Meubles de sujet du vestibule. Chaise longue. Canapé Empire. Poudreuse. Armoire à glace noyer Louis XV. Cheminée Empire marbre vert de mer. Glace jardin ère or.

Vacation du mardi 5 déc., à 1 h. 1/2 :

Porcelaines artistiques : Sèvre, Saxe, Japon, vieux flamand, Chine, vieux Bruxelles. Services table et dessert, etc. **Meubles anciens :** banque tilleul, bureau Louis XVI, commode antique (Directoire), 4 chaises. **Marbres :** Carrare (Cipriani). Statuettes. Vases bronzes ciselés. 2 magnifiques colonnes. Terres cuite. **Ivoires. Bronzes** véritables signés. **Tapis** de pied, de salon, moquette, point noué, foyers, rideaux, etc. **Lustres** électriques et à gaz. **Foyers** au charbon et au gaz. **Lampes** de bureau et d'escalier. **Garnitures** de cheminées. **Fauteuils** club vrai cuir. Batterie de cuisine.

Une Collection éclectique de Tableaux magnifiques

signés : Everdy, **Ommegang**, Radoux, **Gilsoul** (magnifique), Govert Flinck, Van Regemorter, Guyp, Gyselinck, **Van Leemputte**, Carz, **H. Bellis**, Gudin, Franz Meerts, J. Ragot, **H. Schouten** (1.50 × 1 m) (admirable), Van Ostade, Van Steen, **Franck**, Frallois, De Bets, Chardin, Trouillebert, Jonckind, Fourmois, **Harpignies**, 2 gravures XVIII^e siècle (authentiques), Rops, pastels, dessins (Verwée), estampes, etc.

CONDITIONS : 10 P. C. POUR FRAIS

EXPOSITION PUBLIQUE :

Samedi 2 de embre, de 3 à 5 heures;

Dimanche 3 décembre, de 9 à 12 et de 2 à 5 h.;

LUNDI, jour de vente, de 9 h. à midi.

AVIS : Vu les circonstances, les tableaux seront vendus Mardi à 4 heures précises et la vente commencera à 1 h. 1/2 très précise. 19088

INSTITUT PHILOTECHNIQUE

Cours oraux et par correspondance

Electricité, Mécanique, Construction, Comptabilité, Publicité, Langues, Ex. d'Instituteur, d'Université. (13845 Ecrire :

8, rue Eugène Verheggen, Bruxelles

Grands appartements modernes

Loyer : 3,000 à 6,000 francs

Tout dernier confort. Eau chaude. Chauf. central Electr. Entrée maîtres. Entrée service. Ascens. maîtres. Ascens. service, etc., etc. 19053

Av. Louis Lepoutre, 69 et 107 (Qu. Louise)

Les Spectacles du Jour

GALERIES, pass. Saint-Hubert. — Relâche.
THEATRE DE LA BOURSE, boul. Anspach, 85. — Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.
PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes-Potagères, 47. — Relâche.
SALLE PATRIA, rue du Marais. (Théâtre Volant.) Relâche.
OLYMPIA, rue Auguste Orts. — Relâche. — Les lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2; les dimanches et fêtes, 4 heures et à 4 h. 1/2: *Le Voleur*.
MOLIERE, rue du Bastion. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 heures : *Antoinette Sabrier*.
BOIS-SACRE, rue d'Arenberg, 8a. — Relâche.
FOLIES-BERGERE, rue des Croisades. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis et jeudis, matinée à 4 h. : *La Chasse Suzanne*.
GAITE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 5 heures; les dimanches et fêtes, à 2 h. 1/2 et à 5 h. : *Le Sosie du Prince*.
SCALA, place De Brouckere. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 par la tournée Davère : *A-t-il vu l'Toré... Aline?*
LA BONBONNIERE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Aujourd'hui, matinée à 4 heures : *La Fiole; La Bonne Maison*.
VIEUX BRUXELLES, rue de Maines, 25. — Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures : *Claudine*.
WINTER PALACE, boul. du Nord, 118. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 4 heures : *Le Mystère de la Chambre jaune*.
MAISON DE VERRE, rue de la Montagne, 52a. — Relâche.
THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Drames, comédies, vaudevilles, opérettes, féeries, etc. — Relâche. — Les dimanches et fêtes et les lundis, matinée à 4 heures : demain, *Aangebranden Hutspot*.
ALHAMBRA, boul. de la Senne. — Relâche.
THEATRE BERIOT, rue du Collège, 28. — Théâtre de famille, cinéma : attractions.
KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma
SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.
MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.
REGENT CINEMA, rue Neuve, 53
MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.
GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.
CINEMA SELECT, porte de Namur.
CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10
TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 24.
EMPIRE CINEMA, place Madou, 1.
CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19. Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (19108

Les directeurs de plusieurs théâtres ont décidé d'organiser des matinées destinées à remplacer les représentations du soir, impossibles en ce moment; elles finissent assez tôt pour permettre à chacun de passer sa soirée en famille. Pour les spectateurs, jours et heures, les personnes qui croient pouvoir en cette période fréquenter les théâtres, feront toujours prudemment de consulter les affiches.

Le Cinéma Royal est ouvert de 3 à 8 heures. Les autres cinémas restreignent également leurs spectacles à l'après-midi.

THEATRE DE LA BOURSE. — Demain, dimanche, à 6 h. 30, on donnera *Mireille*, de Ch Gounod, qui sera interprété par MM. Wéber, Becker, Smeyers et Mme Dupuis. Le spectacle commencera par *Paillasse*, de Leoncavallo, avec M. Ansseau, M. Danse et Mme Dupuis. La location est ouverte.

* * *

OLYMPIA. — Les trois dernières représentations du *Voleur*, la captivante pièce d'Henry Bernstein, seront données aujourd'hui, samedi, dimanche et lundi, en matinée à 4 h. 30.

* * *

MOLIERE. — Aujourd'hui, samedi, dimanche et lundi, auront lieu les trois dernières matinées d'*Antoinette Sabrier*. Mercredi, 6 décembre, à 4 heures, reprise pour quelques jours du *Roman d'un Jeune Homme pauvre*, avec Mlle Rose Deny, M. Robert Cellier et toute la troupe.

* * *

GAITE. — Aujourd'hui, samedi, à 5 heures, première du nouveau spectacle : *Le Sosie du Prince*, une joyeuse fantaisie en deux actes avec une mise en scène et une distribution de choix. Le programme comporte en outre une partie de concert avec des numéros de tout premier ordre et une grosse attraction.

* * *

SCALA. — Aujourd'hui, samedi, à la Scala, première représentation (à ce théâtre), par la tournée Davère, de *As-tu vu l'Toré... Aline?* revue en trois actes, dont un prologue, de MM. Ed. Bodart et Jef Orban. Le baryton Alain jouera le rôle du compère et Mlle Mirette Delpy celui de la commère. Rideau à 4 h. 30 précises.

* * *

LA BONBONNIERE. — Aujourd'hui, samedi, à 4 heures, première (création en Belgique) de *La Bonne Maison*, une comédie amusante et spirituelle de MM. Clerc et Grandey qui tint longtemps l'affiche au théâtre Michel à Paris. En lever de rideau, on donnera *La Folle*, un acte de Max Maurey.

LE 2ME CONCERT
WALKER, BURVENICH, DE TRÉVI
AURA LIEU EN LA 19061
SALLE ERARD
DIMANCHE 3 DECEMBRE, A 4 H. PRECISES

CINEMA ROYAL. — A l'occasion de la Saint-Nicolas, le Cinéma Royal nous présentera du 1er au 7 décembre un programme extraordinaire : *Deux Petites Ames de Poupées*, comédie dramatique en 2 parties, interprétée par la petite Fromet; *Les Maçons s'amusent*, comique; *Muduro et ses Pagodes*, documentaire; *Bozeur par Amour*, comique; *La Jolie Bretonne*, interprétée par Mme Robinne et M. Alexandre, de la Comédie-Française.

* * *

CINEMA SELECT. — Au programme de cette semaine (du 1er au 7 décembre) : *L'Oiseau blessé*, comédie dramatique en 5 parties; *L'Autre*, comédie sentimentale; *La Bonne Hôtesse*, comédie; *Onésime et l'Etudiante*, comédie; et, pour finir, un film documentaire : *La Vie aquatique*.

Service de Bateaux à vapeur
BRUXELLES-CAPPELLE-AU-BOIS et VICE-VERSA
jusqu'à nouvel ordre, à partir du 1er décembre, service journalier. UN départ dans chaque sens de Cappelle, 8 heures du matin; de Bruxelles (place Sainctelette), à 2 heures. 19130

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par ses « fidèles lecteurs ».

Elle répète, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les traditions de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille honorable dem. place demoiselle de magasin, employée de bureau ou demoiselle de compagnie. S'adr M.G., 148, boulev. Militaire.

Fille sérieuse demande journée ou demi-journée, au courant de la cuisine. Bonnes réf. L. N. T., rue rue Collège, 150. Sonnez 3 fois. (M.2009

Dame sle certain âge très bonne famille, sympatique, musicienne sach. s'occuper ménage désire trouver dame seule pour partager la vie Ecr. A.Z. bur. du journ. (M.2008

Dlle 30 ans sér. dist. éprouvée dés. place dlle compagnie ou gouvern. chez dame ou M. seul. Ecr. N. X. 100, 70, r. du Midi. (19064

Bonne cuisinière ou servante-cuis. dem place logée ou pas, b. reuseign. S'ad. 33, r. Tasson-Snel. (M 2004

Femme désire faire quartier ou journées S'adr. ch. de Boendael, 22. (M 1936

PROFESSEUR de Coupe
accepte la coupe et la mise à l'essai de tous genres de vêtements. Dame : jupe, 2 fr. 50 Jaquettes et paletots, 5 francs
Travail à façon. Hommes et dames MI 35
M. HELLEMANS
41, rue de Parme, 41

Faites ferrer vos formes pour chaussures et boules de jeu de quilles 131, rue des Tanneurs. (M.1778

L'Entr'Aide du *Quotidien* cherche :
1° Situation emballeur ou autre pour un brave père de famille.
2° Situation gérante, demoiselle magasin ou autre pour jeune fille de Louvain très éprouvée, soutien de sa vieille maman et dont les 2 frères sont au front. Très honnête, très sérieuse.
3° Place dame de compagnie, garde-malade pour la veuve d'un officier et âgé. Très digne d'intérêt.
Prière s'adr à M. Emile Pels à la rédaction du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire. (M.1950

Ouvr. cordonnier dem ouvrage, travail soigné prix mod. 6, r. Limauge (1374

Jeune fille très sérieuse demande place fille à tout faire ou fille de quartier. S'adresser bureau du journal. M.1918

Dame de soldat désire obtenir un emploi d'aide-comptable, employée de bureau, caissière, manutentionnaire ou démos de magasin. S'adresser V. Martin, 3, rue du Mont Blanc. (M 1957

Jeune fille de b fam. très sér. bonne instruct. dés. empl. dans le com on s'occup. d'enf. instr et musique. Bonnes réfer S'adr. A. D. P. 586, bur journ. 148, bd. Militaire (M. 1955

Homme marié dem place quelc. dans maison sér. Ecr. H. P. H 101, rue du Vivier, Ix. (M. 1954

Dlle orpheline, 20 a., dem. empl. honor. (est ouvrière taill.) Ecr. C. W. 64, rue du Midi, 70. (1414

Femme sach. b. coudre dem. aider tailleuse. 189, rue Kerckx, Ixelles.

Pers. expérim. cherche place soigner malade ou mén. pers. seule. Ecrire J.J. rue du Midi, 70.

Jeune femme, bonne lingère, demande place dans grande maison pour réparations et neuf. Marie Winants, 38, rue de la Cuve, Ixelles. (M.1949

Pers. âge mûr sach cuisine dem. faire quart. ou journée. S'adr. ou écr 50, r. du Presbytère. Ix (M.1719

Caissière dem. place cinéma ou théâtre. S'ad bur. journal, 148, boul. Militaire (A. C.).

MODISTE
Dlle dés se perfectionner d. le métier, dés. trouver pl. d. mais. sérieuse. Ecr. 58, r. Guil. Stock, Ix.

Veuf avec fille ayant occupation, dem la garde maison inoccupée, bonnes réf Rép. A.D. bu. journ (1419

Femme soldat dans le besoin voudrait trouver à faire quartier ou journée. 137, rue Elise, son. 1 fois. (M.1778

Electricien fait placement, réparations, dem ouvrage chez particulier prix mod. 95, r. du Mail

Tailleuse fait neuf et arrang. Prix mod. 36, r. du Conseil, Ixelles. (1470

Jeune fille honn. dem pl. fille t. faire ou fille quart. S'ad. avenue de la Floride, 30, Uccle. (M. 1783

Jne fille bien au cour de la musique donne leçon pour débutants, 6 fr. par mois. S'adr. 72, rue de la Concorde. (M.1939

QUARTIERS ET MAISONS

Grands locaux disponibles convenant très bien pour la conservation des fruits. S'adresser 56, quai aux Briques, Brux. (19135

On désire acheter au comptant maison de rentier moderne; façade 6 à 7 m., grand jardin, 1 étage, électricité, environs av. de Tervueren. 15,000 à 18,000 fr. Ecr R. F., bur Militaire, 148. M. 1984

A louer 4, r. Clémentine, Ixelles, jolie maison arbres fruitiers gr. serre, nombr. raisins, immense jardin, le tout contenant 3 1/2 ares. Prix modéré. (18643

VENTES D'OBJETS DIVERS

Bon poney à vendre av. autorisation, 22, r. de Rome, St-Gilles. (19140

Pisciculteurs et propriétaires d'étangs, gros prix pour poissons. Ecr. T. 182, bur. du journal. (19135

CONFITURES
A vendre, 187, rue Brogniez. (18724

2,000 kilos savon mou à vendre avec freigabe depuis 0.90 le kilo 187, r. Brogniez. (18724

2,000 kilos savon mou à v. 0.90 le kilo avec freigabe. 187, rue Brogniez. (18724

Fr. 12.50 par mois
Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 25, rue Ernest Discailles. (18514

Exploitation de brevet belge

Brevet belge n° 245342 du 25 avril 1912, pour *Perfectionnements dans les machines de dessiccation du lait et aliments similaires.*

M. J.-O.-A. Amudsen, à Staranger (Norvège), propriétaire du brevet ci-dessus mentionné, désire céder des licences ou s'entendre avec des industriels du pays pour l'exploitation de son invention.

S'adresser à l'agence de brevets A. WUNDERLICH et Cie, société anonyme, 3, avenue des Arts, à Bruxelles. (1913

Voies Urinaires, - Reins, Vessie -
Les **Capsules blanches du Dr Davidon** guérissent radicalement, à toutâge, et dans les cas les plus désespérés, les maladies urinaires de toute nature. Jamais aucun insuccès. La boîte de 60 capsules : 3 fr. — Dépôt à Bruxelles : Vau Reuterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle; LIÉGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale; ANVERS-ANTWERPEN : Breedenraedt, 2, Charlettelei; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat; GAND : De Meer, apotheker, 33, Brugstraat. (18575

AMEUBLEMENT
(DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ)
200 mobiliers, chambres à coucher, salles à manger, etc., à LIQUIDER à 50 p. c. de leur valeur. 19013
38, rue des Bogards, 38, Bruxelles

VIENT DE PARAITRE :
La Guerre et les Droits privés
Documentation juridique et Notes pratiques. — Réquisitions. — Dommages et Destructions. — Assurances. — Baux. — Contrats d'emploi, dépôts etc. — Etat-civil. — Législation.
Edition de la « Revue Générale des Sociétés »
par P. WAUWERMANS
Avocat à la Cour d'Appel
Membre de la Chambre des Représentants, Directeur de la *Revue Générale des Sociétés*.
PRIX : FR. 2.50
En vente chez M. VAN FLETEREN, éditeur, rue Berckmans, 108, Saint-Gilles

STOCK IMPORTANT tout march. renseignts sur existences et dispon. UNION COMMERCIALE, 11, rue Grétry; 1res référ ne trait. qu'aff. sér. et sans aléa. Bureaux de midi à 1 h. 30 et de 4 à 6 heures. (18868

A vendre d'occasion un PHONOGRAPHE et des ROULEAUX.
S'adresser le matin, 43, rue du Châtelain, Ixelles. 19136

DAME
vend splend. ch. à couch. cr. dér.: riche salon; garn. ghem. et fenêtre; lustres, glaces, tapis, bibel. 16837
21, Rue Blanche, 21
(av. Louise près pl. Stéphanie)

Mobilier de Rentier
A VENDRE : Salle à manger de toute beauté, avec chaise cuir, val. 2,000 francs pour 700. **Superbe piano**, 1re marq. Riche salon doré Louis XVI. **Bureau** complet, 2 **fauteuils club**, tout cuir, **3 belles chamb. à couch** acajou, noyer et chêne, 3 lustres, objets d'art, tableaux, machine à coudre Singer et divers. 19008
35, boul. Lambermont
Trams 3, 53, 56, 82.

A vendre une collection complète du Bull. off. et arr. (1re année) du n° 1 à 160. S'adr. rue du Brochet, 28. (M.1936

IMPRIMEURS!
Machine à imprimer double réaction en bon état à vendre. Pour les conditions, s'adresser au bureau du journal, 148, boulevard Militaire.

CHARLEROI
A vendre ou à 1er mais. maître, conv. pour indust. ou rentier, sise à Charleroi (Nord), 64, r. Cayauderie : avant-cour, grand jardin, élect. et tout conf. moderne, prix mod. Clefs : 62, même rue; cond. : 16, rue Vautier, Ixelles. M. 114.

Jeunes filles convenables
17 à 18 ans, sachant bien coller à la colle forte, sont demandées
29, RUE DES COMÉDIENS 19141

Pour vos Fourrures
ADRESSEZ-VOUS A LA
MAISON FRANCO-RUSSE
28, boulevard du Hainaut
vous y trouverez un beau choix et de 1re qualité. — *Spécialité de manteaux et pelisses sur mesure.* **Réparations, relustrage, teinture. — Prix défiant toute concurrence.**
MAISON DE CONFIANCE

- AMAND -
- Marché-aux-Herbes -
Coin de la rue Chair-et-Pain
PORTRAITS
Fêtes et Souvenirs
d'après photographie, à l'huile, pastel, fusain, émail

Reprise sérieuse
On désire louer ou reprendre maison convenant pour taverne-buffet froid-pension bourgeoise et comportant au moins trois étages à meubler, Bruxelles ou agglomération, peu importe, mais centre productif. Ecrire J, D., rue du Midi, 70. M 1690

RAVITAILLEMENT
Importation-Exportation
Etablissements Financiers et Commerciaux Belges
56, boulevard du Nord, 56, Bruxelles
Directeur général :
A. Alexandre, membre de l'Union du Crédit
Spécialités : CHAMPAGNES et VINS
Toujours en nos magasins tous les articles d'alimentation. 14521

Leç. ou répét. de sc. phys. mathém. ou techn. par ingr électr. Se mettr. disposit. fils de fam. pr aider études universit. A.S. 11, ch. de Louvain, Brux. (M.1940

CAPITAUX
2 MILLIONS - à PLACER -
4 °/o s/ hypothèques 1ers rangs, 1ndiv. succes. nues-propriétés et sur toutes garanties sérieuses solution en 48 heures. On traite en province, le 10 à 12 heures et le 2 à 6 h. 19122
12, Rue de la Limite, 12
BRUXELLES

COMMERCES A REPRENDRE
Je reprendrais hôtel, café ou brasserie. R. R. 78, rue du Midi, 70. (19077

ANIMAUX EGARES
Perdu-Duc
chien berger allemand brun-roux. A rapporter contre bonne récompense, 23, rue du Nord. M. 2006

DIVERS
Rosiers
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

Accoucheuse
Consultations
Pension
Prix modérés.
249, chauss. d'Ixelles

Manucure
Manucure de 11 à 8 h., 4, rue de la Charité, 4 bonnez 2 fois (pl. Madou) 18017

ACCOUCHEUSE
Diplômée 1re cl., 30 ans prat.
Ex-directrice Institut
Consultations
PENSION
Prix modérés
Mme GILLION
- 106 -
ue Hôtel des Monnaies
Bruxelles (Porte de Hal)

CABINET :: :: MEDICAL
17, r. d. Croisades
Bruxelles-Nord
VOIES URINAIRES
Maladies de la peau.
Traitement du Dr Ehrlich.
Epilepsie : traitemt nouveau.
CONSULTATIONS :
Dimanche de 8 à 12 h.;
Lundi de 10 à 8 h.
Mercredi de 10 à 7 h.;
Jeudi de 10 à 8 h.
Samedi de 12 à 8 h. 19035

Entr'Aide du *Quotidien*.
N'achetez pas du neuf Faites des économies. Retournage. Arrangements. Transformations. Retournage pardessus 12 à 15 francs. Retournage costume, 20 francs, par un tailleur pour hommes et dames; réfugié de Valenciennes. Rue des Plantes, 62, St-Josse-ten-Noode. (M.1970

Accoucheuse
Mme DELSARTE
4 CONSULT. — PENSION
4 R. Constantinople
Entre gare Midi 18903 *et Porte de Hal*
Anciennement :
44, rue Linnée

L'Office de Publicité du Centre
77, rue de Belle-Vue, à La Louvière
reçoit tous les jours, de 9 heures à midi, toutes les annonces et réclames de la province du Hainaut, destinées au " QUOTIDIEN ".

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité (donne de la r. de Brabant) BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Consultation : 2 fr.
de 8 h. du matin à 8 h. soir dimanche de 8 à 12 heures 14977

Accoucheuse
diplômée, 25 ans pratique Consultations. Pension Prix modérés 18768
44 rue de Parme 44
(Porte de Hal)

A vendre
Vins en bouteilles et en fûts
Cigares et tabacs
1 lot chaussettes en laine
Huile olive pure
Denrées coloniales
Hasselt et Schiedam
Bons placiers sont demandés
S'adresser :
Direction E. F. C. B.
56, b. du Nord, Brux.
A 11 et à 3 heures 16611a

Accoucheuse
Mais. de 1er ordre. Pens., consult., *Médecin attaché à la maison.* 19129
31 r. de la Sablonnière
Porte de Schaerbeek

MAISON d'accouchement
de 1er ordre 19067
Ex-interne des Hôpitaux
Deux diplômes
Pension. Consultations.
Prix modérés
Médecin attaché à la maison
35 rue de Turquie 35
(tram de l'esplanade)

Arbustes
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

Protégez le travail national
- Fumez tous les Cigarettes
JANNETTEKE
Marque déposée
12 c. le paquet de 12
25 id. 25
Dépôt pour le gros.
I. Vanden Branden
40, rue du Bâteau
BRUXELLES
On demande courtiers sérieux partout. — Ecrire à
J. CAPRON et Fils
Manufacturiers
Nosseghem (Brabant)

Accoucheuse
Trois diplômes 1re classe en France et en Belgique
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations
Prix modérés
14 Place des Martyrs
(gare Nord, donnant rue Neuve) 16615

Pensées
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

ONDULATIONS MARCEL
Coiffeuse diplômée demande abonnements à domicile. Prix très modérés. M 1678
Mme Darcel
9, rue Tasson-Snel Saint-Gilles

Manucure
de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(Place Saint-Josse) 18053

LE QUOTIDIEN
demande de bons vendeurs-dépositaires dans toutes les communes du Hainaut -:- -:-
Pour toutes les conditions de ce service, s'adresser à l'OFFICE DE PUBLICITE DU CENTRE, 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière. (Bureau de 9 heures à midi.)

Accoucheuse
Deux diplômes 1re classe 20 ans de pratique
Consultation
PENSION
Prix modérés
Madame Bibeck
60, r. de Thy, Bruxelles
(Porte de Hal) 16648

Facilités de Payements
REX-BROED
couveuse artificielle de 1er ordre, gar. 10 ans 1 mois à l'essai
Eleveuse dep. 18 francs
Tous accessoires
Strubbe-Valentin
Aviculteur-fabricant à Hermalle-s/-Argenteau et r. *Grand-Bruxelles, 113* Uccle. (15310a

Arbres fruitiers
EUGENE DRAPS
Uccle-Stalle. 19090

Accoucheuse
Diplômée 1re classe, 20 ans de pratique. — Ex-interne des Hôpitaux. — Pension dep. 4 fr. par jr. Consult. — Prix modérés.
88 rue de la Victoire 88
Porte de Hal 13812

Pâquerette
EUGENE DRAPS
Uccle Stalle. 19090

19031 **MANUCURE**
46, rue de Cologne
Entrée directe

Manucure
De 1 à 7 heures
6, rue du Mérinos
Trams 60, 61, 59
18769 Sonnez 2 fois

Manucure 18350
125, rue Vandeweyer

L'Orthographe sans Peine
Etude simplifiée de la grammaire française
Leçons particulières
par dame diplômée de l'Etat
COURS DU SOIR
pour messieurs et dames, 2 fois par semaine
10 francs par mois
Méthode pratique, spécialement recommandée aux personnes dont l'instruction a été négligée
PROGRÈS RAPIDES
17, rue de la Limite, 17
(Près du Boulevard et de la Porte de Schaerbeek)

Mme Van Gasse
ACCOUCHEUSE
diplômée 19015
Consultat. — Pension
43, r. Dupont (Nord)

-:- TABAC FIN -:-
pour cigarettes à 650 fr. les 100 kilos
TABAC SENOIS, pipe à 640 fr. les 100 kilos
Grand stock de cigares défiant toute concurrence.
Vente en gros seulement
ÉCRIRE : 16611
Etablis. Commerciaux et Financiers Belges
56, boulevard du Nord
BRUXELLES

COIFFURE DE DAMES
Mme Ida Delbart
Prix modérés
93, rue du Midi, 93

Accoucheuse
diplômée, 25 ans prat.
Ex-interne d'hôpitaux
Pension, consultations
Prix modérés
10 Roul. du Midi 10
BRUXELLES 18860

Toute notre reconnaissance aux amis de l'*Entr'aide* du *Quotidien* qui voudraient bien nous envoyer livres, revues illustrées, ou autres pour nos prisonniers, etc.
Prière adresser à M. Emile Pels à la rédaction du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire. (M.1er 2

Manucure
30, rue d'Arenberg
De 11-8 h. Entrée 1er. Ent. dir. 18741

MADAME
Penninckx
Accoucheuse. — 1re dipl. Pension. 18859
17, rue Dupont (Nord)

Etablissements Belges d'Imprimerie
GASTON BONNET
Fabrique de Registres - Travaux de luxe et administratifs
BUREAUX ET ATELIERS
148, boulevard Militaire
IXELLES-BRUXELLES
TÉLÉPHONE 0 21.68

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 9.

L'Etrange Aventure de M. HOOPDRIVER

PAR H.-G. WELLS

Traduction Savine et G. Michel

Il était enchanté de constater qu'il avait déjà fait des progrès sensibles dans l'art de dompter sa machine.

Il se permit de petits exercices tout en roulant, et s'en tira avec plus ou moins de succès. Par exemple il tenta de guider sa bicyclette entre deux pierres distantes d'environ un pied.

C'est un tour assez facile, en ce qui concerne la roue de devant, mais celle de derrière, qui échappe au regard, est portée à exécuter par-dessus l'obstacle une cabriole malicieuse qui transmet tout le long de la colonne vertébrale jusqu'au crâne une commotion violente.

Il peut même arriver qu'un chapeau mal assujetti vous descende brusquement jusqu'aux yeux, et que vous deveniez subitement aveugle.

Un autre exercice consiste à l'âcher les poignées d'une seule main ou des deux, chose bien simple en soi, mais dont les conséquences sont des plus variées.

C'était là une manœuvre que M. Hoopdriver tenait particulièrement à exécuter pour diverses raisons, mais ce jour-là il ne résulta de ses tentatives que des balancements convulsifs et des façons inédites et inélégantes de mettre pied à terre.

Le nez est vraiment chez l'homme une excroissance superflue.

Certaines gens le regardent comme l'ornement caractéristique du visage et jettent un regard compatissant sur une créature humaine qui en est privée.

Mais il y a lieu de se demander si l'importance que nous attachons à sa forme se mesure au sentiment de sa beauté propre, ou selon l'optique trompeuse d'une mode qui a prévalu universellement.

Pour les apprentis cyclistes comme pour la prime jeunesse des deux sexes, son inutilité se complique des soucis continuels qu'il cause.

Il exige une attention incessante. Pour le cycliste surtout. Tant qu'il ne sera point arrivé à conduire sa machine d'une seule main de façon à pouvoir chercher et sortir un mouchoir de poche pour s'en servir, il subira nécessairement une série de chutes.

Rien ne saurait être plus éloigné du but de l'auteur qu'un impudent réalisme, mais le nez de M. Hoopdriver ne peut passer inaperçu, il est éminent et nous sommes tenus de le regarder en face.

Outre l'inconvénient que vous devinez et auquel notre misérable nature nous expose tous, il y a celui des mouches.

Jusqu'au jour où le cycliste est capable de conduire d'une seule main, sa figure paraît vouée à Belzébuth.

Des mouches trop assidues s'y promènent ou se poursuivent aux endroit les plus sensibles.

La seule façon de les chasser est de secouer la tête avec force, de se contorsionner violemment les traits.

Ce procédé est non seulement inefficace, mais encore il cause un effroi terrible aux piétons non avertis.

Autre chose : le débutant est parfois contraint de faire une certain trajet avec l'un des yeux fermés par l'exsudation transpiration, ce qui donne à sa physionomie un caractère bizarre et incompréhensible, mal fait pour inspirer le respect aux passant gouail' rs.

Dûment renseigné, le lecteur appréciera le bien fondé des expériences auxquelles se livrait M. Hoopdriver.

Il avait acquis depuis quelques minutes une dextérité suffisante pour se donner une gifle rapide, cela sans culbuter infailliblement de sa machine. Mais son mouchoir de poche, par exemple, lui restait aussi inutile que si ce petit carré de toile eût été oublié en Californie.

N'allez pas croire pourtant que M. Hoopdriver se sentît malheureux le moins du monde parce qu'il n'était pas tout à fait à son aise.

Dans le tréfonds de sa conscience il avait la sensation qu'à cet instant même Briggs en était à la moitié de la préparation de son étalage et que Gosling, l'apprenti, s'évertuait, les oreilles écarlates, à rouler une pièce de molleton.

Or, quiconque a roulé les pièces de molleton sait quelle besogne détestable est celle-là. A cette heure le magasin devait être plein de poussière. Le chef de rayon devait aller et venir d'une façon agaçante.

Ici, tout était tranquillité, verdure, lumière : Hoopdriver pouvait flâner aussi longtemps qu'il lui plaisait sans que personne le surveillât.

Il n'entendait point geindre des « Hé là-bas, dites donc! Hoopdriver, activez! »

Et tout d'un coup il faillit passer sur quelque chose d'extraordinaire, sur une petite bête rampante, rousse, avec une queue jaunâtre qui traversa la route devant lui en courant.

C'était la première belette qu'il eût vue dans toute sa vie de cockney londonien.

Et il y avait des milles, des vingtaines de milles devant lui, forêts de pins et de chênes; lande couverte de bruyère; gazon de velours; grasses prairies où des rivières luisant au soleil promenaient leur cours paresseux; villages avec des églises bâties en cailloux roulés, avec des clochers carrés et des auberges çà et là, aux prix doux, à l'accueil cordial; villas campagnardes propres, blanches; longues descentes sans à-coups où l'on pouvait aller son train, et puis, au loin, bien loin, derrière tout cela la mer.

Qu'importaient une mouche ou deux à l'entrée de ce paradis?

Peut-être Hoopdriver avait-il été terrassé une minute par l'humiliant épisode de la dame en gris. Pout être ce souvenir-là était-il en train de creuser dans un coin du cerveau d'Hoopdriver un petit terrier d'où il pourrait jaillir à tout instant pour lui rappeler sa sotte posture...

Mais pour le moment ce souvenir était absolument inoffensif.

L'homme au complet de gros drap — évidemment un homme chic — lui avait parlé comme à son égal; son complet brun et les élégants bas à carreaux toujours présents à ses yeux, bien qu'il ne pût voir ses jambes que rarement en jetant un rapide coup d'œil de côté.

Et de sentir qu'il devenait d'instant en instant, de plus en plus maître de cette machine charmante et perfide, et qu'elle devenait de plus en plus docile, Hoopdriver ressentait une joie sans limites.

A chaque demi-mille environ, ses genoux douloureux se rappelaient à son attention. Alors il mettait pied à terre et s'asseyait sur le bord de la route.

Il y a entre Esher et Cobban un site charmant où sur un pont léger l'on franchit un ruisseau.

Ce fut là que M. Hoopdriver croisa un autre cycliste; vêtu comme lui d'un complet marron.

Il est bon de noter le fait, bien que cette première entrevue ait été des plus courtes, car les événements qui vont suivre vont mettre en rapport fréquents Hoopdriver et ce second complet marron.

Le cycliste au complet marron avait une machine si neuve que le nickel vous aveuglait; il était assis et tenait sur ses genoux un pneu crevé par une piqûre.

(A suivre.)

Impr. G. BONNET, Bruxelles.